



# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## Herriko Berripapera

Site internet de la commune : <http://aiciritscamousuhast.fr>



64120 ĀICIRITS-CAMOU-SUHAST  
Tél. 05 59 65 71 74  
Camou : 05 59 65 85 13  
E-mail : [contact@mairieaicirits.eus](mailto:contact@mairieaicirits.eus)

*Madame, Monsieur,*

*Vous trouverez dans ce bulletin, le résumé des quatre réunions du conseil municipal depuis le début de l'année, le point sur les projets en cours, des informations sur les dossiers du pôle territorial Amikuze et de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque et quelques nouvelles de nos associations locales marquées par la disparition de deux membres précieux.*

*Vous pourrez connaître le bilan financier de l'année précédente à travers les comptes administratifs 2023 et les projets de l'année 2024 en cours par le biais du budget primitif 2024.*

*Pour la première fois depuis plus de 15 ans, nous avons dû nous résoudre à augmenter les taux des taxes communales de 5%. Ces deux dernières années, les charges communales subissent l'inflation sur les frais liés à l'achat de matière première. De plus, la commune est en cours de réalisation de projets très importants qui nécessitent un recours à l'emprunt générant des intérêts supplémentaires.*

*En effet, le projet de rénovation-extension de seize logements de la résidence Etxe Goxoak (CNRO) représente un investissement significatif mais qui s'inscrit sur la durée. La première tranche s'est terminée au 31 mai 2024 avec la livraison de huit logements agrandis et totalement remis à neuf. La deuxième tranche a été lancée dans la foulée sur huit nouveaux logements avec une fin de travaux prévue en décembre 2025. L'objectif principal de ce projet est d'offrir à la location des logements modernes et sobres en consommation d'énergie tout en créant une mixité sociale dans ce quartier.*

*Le projet de création d'un lotissement sur le terrain Bordenave est toujours d'actualité mais l'avance de trésorerie nécessaire à sa mise en œuvre nous oblige à la prudence.*

*Après cette parenthèse estivale, je vous souhaite une agréable reprise de toutes vos activités.*

*Bonne lecture.*

*Egun on Jaun, Andereak,*

*Berripaperra huntan, irakurtzen ahalko dituzue urte hastapenetik iragan herriko lau kontseiluen bildumak, Amikuzeko lurraldea eta Euskal hirigune elkargoaren informazioak. Tokiko elkarteen berriak eta galdu dituzten bi laguntzaileen homenaldiak irakurtzen ahalko dituzue ere.*

*2023ko herriaren diru harat-hunatak ikusiko dituzue kundu administratiboaren bidez eta ondoko urtearen proiektuen berri ukanen dituzue 2024eko aurrekondua irakurritz.*

*Aspaldi danik, herriko zergak hein berean egonik, lehen aldikotz ehunetako 5ez altxatzea erabakia hartu dugu. Azken bi urte hauetan, herriko karguak emendatuz joaiten dira. Gainera, eramaiten ari ditugun proiektu handien gauzatzeko, maileguen beharra agertzen da eta horiekin fresa gehiago.*

*Etxe Goxoak auzoko hamasei etxe zaharberritzea eta handitzea inbertsio gotorra da herriarentzat baina urte luze batzuentzat egina izanen da. Lehen partea bururatu da maiatzaren 31an, zortzi etxe arraberrituekin eta bigarren partea urrats beretik hasi da beste zortzi etxeen arraŕatzeko xedearekin, 2025 urte bukaeran finitzeko gisan. Proiektu hunen helburua da gaurkotuak eta energia gutio xahutzen duten etxeen eskaintzea belaunaldi guzietako alokatzaileer.*

*Bordenave lotizamenduaren proiektua beti gogoan dugu baina antolatzeko obren diru aitzinatzeak zuhurtasuna galdegiten du.*

*Udako moztura hunen ondotik, zuen aktibitate guzien berriz hartze on bat desiratzen dauzuet.*

*Irakurtze on.*

## SOMMAIRE : Aurkibidea :

- Conseil municipal du 06/02/24
- Conseil municipal du 05/04/24
- Conseil municipal du 14/05/24
- Conseil municipal du 04/06/24
- Événements 2024 - 1<sup>er</sup> semestre
- Projets en cours
- Informations diverses
- Travaux 2024
- Pôle territorial d'Amikuze et CAPB
- Parole aux associations :
  - Artizar
  - Château de Camou
  - Comité des Fêtes
  - Foyer rural DENENA

## OUVERTURE SÉCRÉTARIAT DE MAIRIE

ĀICIRITS (Tél 05 59 65 71 74)

Lundi 9h à 12h ▪ Mardi 13h30 à 18h ▪ Mercredi 8h à 13h ▪ Vendredi 13h30 à 18h

CAMOU (Tél 05 59 65 85 13)

Permanence du Maire le lundi de 13h30 à 15h.

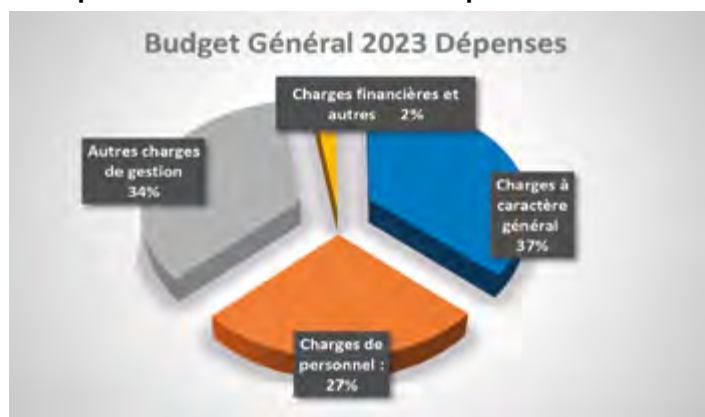
# Conseil Municipal du 6 février 2024

## Comptes administratifs 2023

M<sup>me</sup> le Maire présente les résultats des différents budgets de l'année 2023 et rappelle qu'elle ne participera pas au vote puisque ces comptes sont ceux de sa gestion.

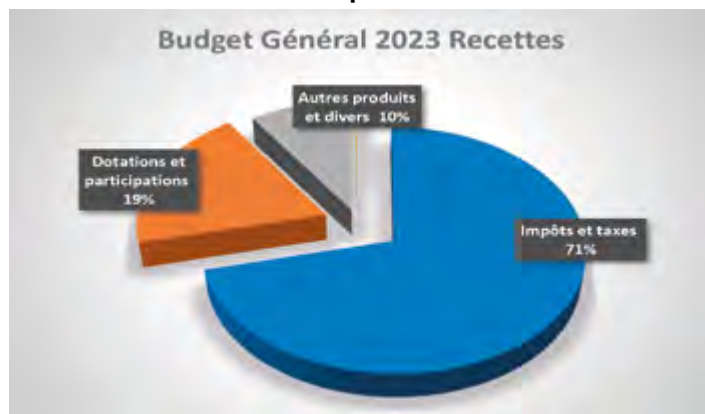
| FONCTIONNEMENT                                      |                    | INVESTISSEMENT            |                    |
|---|--------------------|---------------------------|--------------------|
| Dépenses de l'année                                 | - 551 745,50€      | Dépenses de l'année       | - 953 366,76€      |
| Recettes de l'année                                 | 816 743,48€        | Recettes de l'année       | 1 020 820,00€      |
| Résultats reportés 2021                             | 298 037,11€        | Excédent Investissement   | 67 453,24€         |
| Résultat final                                      | 563 035,09€        | Déficit restes à réaliser | - 344 509,85€      |
| Résultats à reporter<br>(563 035,09€ - 277 056,61€) | <b>285 978,48€</b> | Besoin de financement     | <b>277 056,61€</b> |

### Les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :



- charges à caractère général : 201 131,20€  
Baisse globale de 13 617€ avec une baisse des frais d'entretien mobilier et immobilier (réparation sono, fuite eau et chauffage gaz salle Xilokan et aménagement bureau agents dans l'atelier en 2022) qui compense la hausse des postes électricité et assurances (mise à jour valeurs assurées et augmentation des sinistres)
- charges de personnel : 146 831,39€  
Légère baisse de 2409€ comparée à l'année 2022 (remplacement agent en maladie, recrutement agents recenseurs...)
- autres charges de gestion : 189 672,12€  
Une hausse de 34 859€ cette année sur ce poste, due à l'augmentation de la participation aux frais de travaux d'électricité via le syndicat Territoire d'Energie 64 (TE 64) et des contributions diverses comme la participation aux RPI (frais gestion scolaire des regroupements scolaires) et transports scolaires. Ce poste comprend aussi les indemnités élus, les frais de formation, les bourses et les subventions diverses.
- charges financières et autres : 13 248,54€  
(intérêts emprunts commune et TE 64)
- amortissements : 862,25€

### Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :



- Impôts et taxes : 582 242,47€  
Avec une augmentation de 11 317€ générée par la hausse des bases de taxe foncière et des taxes issues des mutations immobilières. Une grosse partie de ce poste, à savoir 374 852€ provient de la compensation de la taxe professionnelle dont le montant figé depuis 2010 a été diminué de 2 505€ en 2023 par la CAPB pour participer à l'entretien du réseau des eaux pluviales.
- Dotations et participations : 156 937,29€  
Une hausse de 12 404€ sur ce poste s'explique essentiellement par l'augmentation de la DGF (dotation globale de fonctionnement : 24 075€) de l'Etat et de la compensation de l'ancienne taxe d'habitation pour 124 842,02€.
- Autres produits et divers : 76 061,22€  
La hausse de ce poste de 6 881€ est due à une augmentation des revenus de loyers logements, baux communaux et locations de salle polyvalente et des remboursements d'assurance.
- Remboursements arrêt maladie : 1 502,50€

### Les dépenses d'investissement correspondent aux programmes prévus :

- CNRO (Etxe goxoak : travaux et maîtrise d'œuvre) : 641 646,12€
- Voirie 2023 (voirie+séparatif Etxe Goxoak...) : 145 235,42€
- Divers travaux suite sinistres (Toit église Camou) : 37 651,80€
- Schéma directeur mobilités actives avec communes voisines : 8 186,25€
- Mobilier (frigo, chaises salle de conseil, enseigne Xilokan...) : 3 548,64€
- Schéma défense incendie : 1 450,00€
- Part capital des emprunts de la commune : 75 079,56€
- Annuité EPFL (rachat Langiliak) : 19 823,57€
- Cautions rendues aux locataires : 327,50€
- Opérations d'ordre : 20 417,90€  
(régularisation capital emprunt en cours avec TE 64, ex SDEPA).

### Les recettes proviennent :

- de l'affectation du résultat 2022 de 123 619,85€,
- de l'excédent d'investissement 2022 de 84 551,45€,
- du remboursement de TVA de 32 226,07€,
- de la subvention départementale de 5 525,31€ perçue pour l'élaboration du schéma des mobilités actives,
- de la subvention Agence eau Adour Garonne pour les travaux de séparatif de 14 875€,
- des subventions perçues pour la tranche 1 des travaux de Etxe Goxoak : DETR 84 487,50€ et Département 56 048€,
- de l'emprunt de 600 000€ contracté pour les travaux de réhabilitation du lotissement Etxe Goxoak,
- Opérations d'ordre : 19 486,82€.

Le compte administratif d'investissement présente un excédent de 67 453,24€.

Le compte administratif communal a été voté par 14 voix sur 14.

### Budget Multiple Rural

|                         | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Dépenses de l'année     | - 29 055,60€   | - 37 769,59€   |
| Recettes de l'année     | 24 947,88€     | 41 353,83€     |
| Résultats reportés 2022 | 8 349,52€      |                |
| Résultat final          | 4 241,80€      | 3 584,24€      |
| Résultats à reporter    | 4 241,80€      |                |

- Les charges de fonctionnement correspondent aux charges financières, aux locations diverses (cuve gaz) et à des travaux de réparation du système de climatisation et de chauffage pour 7 209,78€ et aux amortissements pour 21 845,82€.

Les produits proviennent de l'excédent reporté de 2022 pour 8 349,52€, du loyer facturé soit 8 542,92€, de la subvention du budget général de 12 400€ et des opérations d'ordre de 4004,96€ (étalement des subventions).

- Pour les investissements, les dépenses proviennent du déficit d'investissement reporté de 2022 pour 19 508,01€, de la part du

capital de l'emprunt de 14 256,62€ et des opérations d'ordre pour 4 004,96€. Les recettes correspondent à l'affectation 2022 de 19 508,01 € et aux opérations d'ordre.

Le compte administratif du multiple rural a été voté par 14 voix sur 14.



### Budget Lotissement Bordenave

|                         | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT                             |
|-------------------------|----------------|--|
| Dépenses de l'année     | - 37 547,90€   | - 208 540,10€                              |
| Recettes de l'année     | 37 548,28€     | 0,00€                                      |
| Résultats reportés 2022 | 0,00€          | 0,00€                                      |
| Résultat final          | 0,38€          | Déficit investissement reporté 208 540,10€ |

Le budget du lotissement s'équilibre à quelques centimes près en dépenses, avec les premières factures de maîtrise d'œuvre d'architecte et bornage du terrain et une opération d'ordre en recettes correspondant à une variation de stocks.

Il présente un déficit de 208 540,10€ en investissement qui sera reporté sur l'année 2024.

Le compte administratif du lotissement Bordenave a été voté par 14 voix sur 14.

### Affectation des Résultats

#### Budget communal :

• excédent de fonctionnement cumulé ..... + 563 035,09€  
 • excédent d'investissement..... + 67 453,24€  
 • déficit des restes à réaliser ..... - 344 509,85€  
 soit un besoin de financement de ..... 277 056,61€  
 L'affectation sera donc de ..... 277 056,61€  
 et le report en fonctionnement..... 285 978,48€

#### Budget multiple rural :

• excédent de fonctionnement cumulé ..... + 4 241,80€  
 • excédent investissement ..... + 3 584,24€  
 • déficit des restes à réaliser ..... 0,00€

soit un besoin de financement de ..... 0,00€

L'affectation sera donc de ..... 0,00€

Et le report en fonctionnement de ..... + 4 241,80€

#### Budget lot.Bordenave :

• excédent de fonctionnement cumulé ..... + 0,38€  
 • déficit investissement ..... - 208 540,10€  
 • déficit des restes à réaliser ..... 0,00€  
 soit un besoin de financement de ..... 208 540,10€  
 Le déficit d'investissement à reporter ..... - 208 540,10€  
 Et le report en fonctionnement de ..... + 0,38€



### Travaux lotissement Etxe Goxoak phase 2 : choix des entreprises

La commission d'appel d'offres et la commission « lotissement Etxe Goxoak » se sont réunies le 22 janvier 2024 pour l'analyse des offres concernant la tranche n°2 du projet de réhabilitation des pavillons du lotissement Etxe Goxoak (CNRO).

Neuf lots composaient cet appel d'offres et un classement a été effectué selon 2 critères, 30% sur mémoire technique et 70% sur prix : la commission propose donc de retenir les entreprises suivantes, ayant obtenu la meilleure note.



| INTITULÉ  | ENTREPRISE   | Montant en euros H.T. | Montant en euros TTC |
|---|--|-----------------------|----------------------|
| LOT N°1 : MAÇONNERIE  | SAS OYHAMBURU BATIMENT<br>64120 AMENDEUX-ONEIX   | 283 349,86€           | 311 684,85€          |
| LOT N°2 : CHARPENTE<br>COUVERTURE<br>ZINGUERIE                                | PHAGABURU JEAN-MICHEL<br>64120 PAGOLLE   | 117 335,05€           | 129 068,56€          |
| LOT N°3 : MENUISERIES   | SARL LES MENUISERIES D'IRATY<br>64220 SAINT-JEAN-LE-VIEUX                                | 128 156,60€           | 140 972,26€          |
| LOT N°4 : PLÂTRERIE-ISOLATION   | EURL BIDEGAIMBERRY<br>64120 AICIRITS-CAMOU-SUHAST  | 66 609,29€            | 73 270,22€           |
| LOT N°5 : ÉLECTRICITÉ-VMC   | SARL LARCEBAL PIERRE<br>64120 ARBOUET-SUSSAUTE   | 132 885,72€           | 146 174,29€          |
| LOT N°6 : PLOMBERIE-SANITAIRE   | EURL LASSALLE<br>64120 SAINT-PALAIS  | 46 976,00€            | 51673,60€            |
| LOT N°7 : CARRELAGE   | DAGUERRE ZERAMIKA<br>64120 SAINT-PALAIS  | 41 949,59€            | 46 144,55€           |
| LOT N°8 : PEINTURE<br>SOL SOUPLE  | GROUPEMENT EURL CLEDON PEINTURE<br>64120 SAINT-PALAIS<br>C & L PEINTURE<br>64120 BEGUIOS | 71 180,31€            | 78 298,34€           |
| LOT N°9 : CLIMATISATION<br>REVERSIBLE<br>PRODUCTION D'EAU<br>CHAUDE SANITAIRE | SARL LARCEBAL PIERRE<br>64120 ARBOUET-SUSSAUTE   | 75 954,46€            | 83 549,91€           |

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le choix de ces entreprises, pour un montant total de 964 396,88€ HT, soit 1 060 836,58€ TTC et a donné l'autorisation à M<sup>me</sup> le Maire de signer les marchés avec les entreprises citées ci-dessus.

### CAPB : adhésion au service « observatoire fiscal partagé »

La communauté d'agglomération Pays Basque propose à toutes les communes un service commun et gratuit « observatoire fiscal partagé » qui permettra à chaque commune d'être accompagnée dans le domaine de la fiscalité directe locale afin de prendre toutes les décisions en

parfaite connaissance de l'impact sur les ressources de la commune.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion au service « observatoire fiscal partagé » et autorise M<sup>me</sup> le Maire à signer la convention régissant les principes de fonctionnement de ce service.

### Korrika : participation communale



L'association "AEK" qui donne des cours de langue basque aux adultes sur l'ensemble du Pays Basque a sollicité la commune dans le cadre de l'organisation de la "Korrika 2024" La Korrika est une course-relais qui parcourt le Pays Basque durant

11 jours et 10 nuits sans interruption. Elle est organisée par AEK, la coordination des cours de basque aux adultes et a un double objectif :

d'une part, étendre et renforcer la mobilisation des habitant(e)s du Pays Basque en faveur de la langue basque et d'autre part, collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes. Durant la course, les coureurs portent un témoin transmis de main en main à chaque kilomètre, à l'intérieur duquel se trouve un message rendu public à l'arrivée. Le Conseil a accepté d'y participer en achetant un kilomètre à 400€.

### Information délégations du Maire

| DATE       | OBJET  | MONTANT       |
|------------|--|---------------|
| 13/12/2023 | Accord permis de construire modificatif PC6401021B0014M01 : LAMBINET Elodie : volets battants, bandeaux, lambris, about de pannes bois sur pignon sud et terrasse couverte en charpente traditionnelle avec ferme traditionnelle, poteaux et poutre bois, le tout en rouge basque RAL 3004 |               |
| 18/12/2023 | Encaissement chèque assurances acompte sinistre poteau éclairage public route de Bordaberry société SISCA : ABEILLE ASSURANCES   | 2 007,66€ TTC |
| 18/12/2023 | Retrait du permis de construire PC6401022B0017 : pavillon Etchartia : COMMUNE AICIRITS-CAMOU-SUHAST  |               |
| 02/01/2024 | Autorisation d'inhumer cimetière de Suhast LARROQUE Martin, le 03/01/24  |               |
| 08/01/2024 | Autorisation d'inhumer cimetière d'Aicirits RIZZARDI veuve BOUFFIL Raymonde, Henriette le 10/01/2024   |               |
| 09/01/2024 | Encaissement chèque assurances solde sinistre Hiriburu poteau éclairage public route d'Esquilamorde : ABEILLE ASSURANCES   | 671,53€ TTC   |
| 16/01/2024 | Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401023B0015 : GREEN IDEAS-MON KIT SOLAIRE représentée par CIEUTAT Thierry : pose de six panneaux photovoltaïques noirs mat en surimposition à la toiture sud du bâtiment pour une surface de 10.2 m2                              |               |

|            |  |               |
|------------|--|---------------|
| 19/01/2024 | Encaissement chèque assurances remplacement vitre cassée tracteur Claas : ABEILLE ASSURANCES | 308,15€ TTC   |
| 19/01/2024 | Encaissement chèque assurances réparation bras cassé épareuse : ABEILLE ASSURANCES           | 6 299,01€ TTC |

### Demandes de location de salle

- Amikuzeko Ikastola souhate organiser un spectacle de danse le samedi 23 mars 2024 à la salle Xilokan : accord du conseil pour une location à 40€ pour les fluides comme pour toutes les écoles.

### Questions diverses

#### Point avancement travaux :

- Un point sur les travaux du lotissement Etxe Goxoak a été fait : la peinture est terminée et le carrelage et la pose des cuisines est en cours sur les 4 premiers pavillons. Pour les 4 autres, le gros œuvre de maçonnerie et de charpente est fini. M<sup>me</sup> le Maire a rendu compte de son contact avec la Banque des Territoires, organisme bancaire qui travaille avec les collectivités : ils ont confirmé que la 2<sup>e</sup> tranche de notre projet pourrait être financée dans le cadre d'un prêt PAM (prêt à l'amélioration) sur une durée pouvant aller jusqu'à 35ans, avec un taux adossé à celui du livret A (3%) +0.60, soit 3,60% actuellement.
- Zone Larramendia : il faut baptiser la voie traversante de cette zone. Chacun pourra y réfléchir d'ici la prochaine réunion.
- Projet lotissement Bordenave : une réunion de la commission dédiée à ce projet a été fixée au mardi 13 février 2024.



- M<sup>me</sup> le Maire informe les conseillers que l'étude du schéma défense incendie suit son cours et qu'une prochaine réunion de travail est prévue le mardi 14 février avec M<sup>me</sup> Caliot de l'APGL.
- M. Chohobigarat a soulevé le problème de certaines personnes sans abri : un sans domicile fixe qui squatte les toilettes publiques de Suhast et des salariés en activité sur le secteur qui dorment dans leur voiture ou dans un fourgon aménagé. Il faudrait trouver une solution pour pouvoir les héberger provisoirement et M<sup>me</sup> le Maire se renseignera auprès du Maire de Saint-Palais pour savoir si les locaux destinés à héberger les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle pourraient permettre ce genre d'accueil.
- M. Sallato a informé les conseillers des difficultés de l'abattoir de Mauléon liées à des exigences toujours plus importantes des services vétérinaires qui pourraient entraîner un déclassement sur l'activité bovine et ovine : tous les membres du Conseil d'Administration ont démissionné en bloc et les agriculteurs locaux ont manifesté pour soutenir l'abattoir de Mauléon, outil indispensable pour la filière du circuit court.
- M<sup>me</sup> le Maire a rappelé la réunion publique du 10 février à Saint-Palais qui aura pour objet de présenter le diagnostic et les grandes orientations d'aménagement du PLUi Amikuze.
- Les prochaines élections à venir sont les Européennes le 9 juin 2024.

## 2024ko Otsailaren 6ko bilduma

• Urte hasiera guziz bezala, aurten ere herriko etxearen konduak zehazki esplikatua izan zauzkigu. Andere auzapezak proposatzen dauku 2023 konduei begira, gelditzen diren eginbeharrak 2024 ko aurrekonduan geitzera. Kontseilu osoak presentatuak izan diren kunduei bere baiezkoa bozkatu du.

• **Etxe goxoak auzoaren obrak : Empresen hautua.** Estimatu deialdien batzordea bildu da urtarrilean heldu diren obraren segida aztertzeko. Aldi huntan ere zortzi etxeren arramoldaketak izanen dira. Empresen hautua eginga izan da alde batetik ehuneko 30 az eginbehar teknikoaren arabera eta bestetik ehuneko 70 az prezioaren arabera. Bakoitzak emaitza bat ukan du eta hoberenak dira hautatuak izan.

Kontseilu osoak bere baiezkoa bozkatu du orotara 964 396,88€ HT, edo 1 060 836,58€ zergak barne kostako duten obraren dako baita merkatu horren izenpetzeko hautatu enpresekin.

• **Eukal Herriko herri elkargoak,** herriei doakioen zergeri buruzko zerbitzu laguntza bat plantan ezarri du. Elkargoko herri guzietan idekia da eta kitorik. Horrek lagun ginezake ulertzeko eta deliberatzeko herriko zerga baten hunkitzeak zer ondorio eman lezakeen herriko kunduak. Kontseilua ados da zerbitzu horrekin hitzarmen baten izenpetzeko.

• **Korrika eta gure partaidetza.** Dakizuen bezala urte urte guziz korrika badabil 11 egunez eta 10 gau gelditu gabe herriz herri euskal herrian gure hizkuntza ren sustatzeko. Helduei euskarazko kurtsuak proposatzen ditu eta horretarako diru laguntzen beharra dute lan horren biziartzeko. Aurten herriko etxeak bere partaidetza bozkatu du 400 euroko laguntzarekin kilometro bat erosiz.

• **Amikuzeko ikastolak** nahi luke antolatuta martxoaren 23 an dantza ikusgarri bat Xilokan herriko salan. Eskola guzietan dako bezala 40 euroko alokairu bat galdegina zaie.

#### Bestalde :

- Etxe goxoak auzoan diren obrak aintzinerara doaz. Lau etxeetan barne lanetan dira eta beste 4 etan hargintza eta teilatuak bukatuak dira. Aldi huntan Banques des territoires kutsak diru maila egin lezake heldu diren obraren pagatzeko. Komunitateekin beizik lan egiten dute eta gaur egun ehuneko 3,60 da 35 urte arte.

- Chohobigarat jaunak azpimarratzen du nola Zuhazi ko elizako komunetan etxerik gabe den gizon bat geratzen den. Hortik urbil lanean hari diren langile batzuek beren autoan lo egiten dute eliza aintzinean. Ez dira horiek bizitzeko manera sano batzuek. Hortarako Donapaleko herriko etxearekin hizketan ari behar dugu ikusteko beilarien lekuak erabilgarriak diren jende horiendako zombait denboraz.

- Kezka berri bat gure laborariei. Aldi bat gehiago zerbitzu marexalek kenka txar batean sartu dute Mauleko hiltetgia. Legeak beti ta zorrotzago ezarritik, nahi lukete hiltetgiari beherakada inposatu hiltzen diren kabala diferentak murriztuz eta kabala sail bat beizik baimendu. Hiltetgiko kontseilu osoak, laborari eta hautetsiz osatua, bere demisioa eman du herri zerbitzu horren sustenguz. Kezka horrek zuzenki saltzen duten laborarier problematika gogor bat ezartzen du.

- Ondoko hitzordu aintziz orroitaraziak izan dira : europako hauteskundeak, Bordenave lotizamendua batzordearen ondoko lan bilkura eta Amikuzeko PLUi delakoaren bilkura publikoa otsailaren 10ean.

# Conseil Municipal du 5 avril 2024

## État récapitulatif annuel des indemnités des élus

Madame le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Cet état a été communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Le Conseil Municipal a pris acte de l'état récapitulatif annuel des indemnités brutes des élus pour l'année 2023 :

Maire Chantal Erguy : 17 293,79€,  
 1<sup>er</sup> adjoint Daniel Malaquin : 10 550,89€,  
 2<sup>e</sup> adjoint Estebe Sallato : 4 745,19€,  
 3<sup>e</sup> adjoint Maider Apesteguy : 4 745,19€,  
 Maire Délégué Jean-Louis Chohobigarat : 10 940,57€.

## Vote des impôts locaux 2024

M<sup>me</sup> le Maire propose cette année une augmentation de 5% des taux des taxes communales, soit :

|   | Taux 2023 | Taux 2024 |
|---|-----------|-----------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties   | 22,42 %   | 23,54 %   |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties   | 27,51 %   | 28,88 %   |
| Taxe d'habitation<br>(s'appliquant sur les résidences secondaires et les logements vacants) | 9,15 %    | 10,45 %   |

Les taux des taxes communales n'ont pas été augmentés depuis plus de 15 ans. Ces deux dernières années, les charges communales subissent l'inflation sur les frais liés à l'achat de matière première. De plus, la commune est en cours de réalisation de projets très importants

qui nécessitent un recours à l'emprunt générant des intérêts supplémentaires.

Les taux d'imposition pratiqués par une commune permettent de calculer le ratio de son effort fiscal : notre commune a le ratio le plus bas d'Amikuze de 0,71131, tandis que le plus haut est à 1,073. Nos taux de taxes sont également parmi les plus bas en Amikuze.

Il faut aussi savoir que l'effort fiscal est principalement utilisé pour répartir les dotations de péréquation versées par l'État aux communes. Le Conseil a validé à l'unanimité les nouveaux taux des taxes communales.



## Budgets primitifs 2024

M<sup>me</sup> le Maire informe les conseillers que le vote concernera le budget communal, le budget du multiple rural et le budget du lotissement Bordenave.

### • Budget Communal 2024

Voici la synthèse globale du budget 2023 :

|                       | DÉPENSES      | RECETTES      |
|-----------------------|---------------|---------------|
| <b>Fonctionnement</b> | 1 121 000,00€ | 1 121 000,00€ |
| <b>Investissement</b> | 2 638 000,00€ | 2 638 000,00€ |
| <b>Total</b>          | 3 759 000,00€ | 3 759 000,00€ |

Lors du Conseil municipal du 6 février 2024, l'affectation des résultats de 2023 a permis un report de 285 978,48€ sur le budget de fonctionnement de 2024. Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre à 1 121 000,00€. Les charges à caractère général et les charges de personnels ont été maintenues au même niveau.

Les charges financières augmentent avec le nouvel emprunt contracté en 2023 pour la réhabilitation des huit premiers logements du lotissement Etxe Goxoak (CNRO) ainsi que les charges de gestion courante avec la hausse importante de la contribution aux frais de gestion scolaire versée pour tous les enfants de la commune aux établissements publics comme privés.

En investissement, les dépenses correspondent aux programmes 2023 en cours et aux nouvelles opérations prévues en 2024 :

- Projet réhabilitation pavillons du CNRO-Etxe Goxoak tranches 1 et 2 : 1 895 000,00€ avec des subventions d'environ 1 048 423,15€ (Etat+Région+Département+CAPB) et un emprunt de 500 000,00€,

- Voirie 2024 : 52 494,43€ (route église Suhast, route d'Ihitzague...) avec une subvention de 3 470,00€ de la CAPB à percevoir,



- Réfection Pont dit « d'Arberats » route du moulin avec commune d'Amendeux-Oneix : 213 159,00€ aidée par des subventions sollicitées à hauteur de 170 527,20€,  
 - Ravèlement façade château de Camou et reprise enduits maison Borda : 14 900,00€  
 - Mobilier et informatique : 6 000,00€  
 - Cimetière Aïcirits caveaux et cavernes : 23 000,00€  
 - Matériel roulant : 35 500,00€  
 - DECI : schéma défense incendie et renouvellement bornes incendies : 9 850,00€.



**• Budget Multiple rural 2024**

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 28 000€ avec des dépenses réelles de 9 533,74€ (réparation système ventilation et chauffage, hotte cuisine, location cuve gaz, contrôle extincteurs, intérêts emprunts...) et le solde correspondant à des opérations d'ordre (amortissements et virement section investissement) tandis qu'en investissement, le budget s'élève à 23 250,00€ comprenant essentiellement le capital de l'emprunt et des opérations d'ordre.

M<sup>me</sup> le Maire propose de voter les propositions de ce budget.

Le budget primitif 2024 du multiple rural a été approuvé à l'unanimité par 15 voix pour.

**• Budget Lotissement Bordenave 2024**

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 922 090,10€ : les dépenses se composent des frais de maîtrise d'œuvre et de travaux d'aménagement du terrain hors parking (713 500,00€) et de la sortie du stock des dépenses 2023 (208 540,10€) et les recettes comprennent la vente et le stock des terrains aménagés.

En investissement, le budget s'élève à 922 040,10€ avec en dépense le déficit reporté de 2023 de 208 540,10€ et les stocks de terrain de 713 500,00€ et en recette un emprunt de 500 00,00€ et l'avance remboursable du budget général de 213 500,00€.

M<sup>me</sup> le Maire propose de voter les propositions de ce budget.

Le budget primitif 2024 du lotissement Bordenave est approuvé à l'unanimité par 15 voix pour.

**Plan Projet Lotissement Bordenave**



**Avance remboursable lotissement Bordenave**

Le budget général de la commune permet d'envoyer la somme de 213 500€ au budget annexe du lotissement Bordenave. En effet, si le projet suit son cours, les travaux de viabilisation devraient commencer en fin d'année 2024 et cette avance contribuera à diminuer le montant de l'emprunt à court terme nécessaire pour compléter le financement.

Cette avance sera remboursée au budget général en fonction des disponibilités du budget annexe du lotissement Bordenave.

Le Conseil a délibéré en faveur de cette avance remboursable de 213 500€ au profit du budget lotissement Bordenave.

## **Demandes de subventions**

Voici le détail des subventions votées au profit des associations :

Foyer rural Denena : 4000€ / Comité des Fêtes : 3 000€ / ACCA : 750€ / Gamueko Jauregia : 500€ / Amikuzeko Erreken Lagunak : 500€ / Anciens combattants : 300€ / Kanaldude : 200€ / Groupe Burgaintzi : 650€ Kantuka : 100€ / Bithindarrak : 100€ / USSP Amikuze Omnisport : 2982€ / Lurzaindia : 200€ / Radio Irulegiko eta Amikuzeko Irratia : 400€ / Association Gogoia Erne : 250€ / AFM Téléthon : 600€ / Croix Rouge St-Palais : 200€ / Gau Eskola : 200€ / Restos du cœur : 600€ / « Euskaltzaindia » l'académie de la Langue Basque : 200€ / « Erran eta Bizi » : 600€ / Integrazio Batzordea : 200€ / Handisports 64 : 100€ Hemen : 300€ / Euskal Konfederazioa : 200€ / les Amis de Saint-Elisabeth : 300€, Festival Euskal Herria Zuzenean EHZ: 500€.

Berhoa et Uda Leku : accord de principe de 35€ par enfant de la commune participant au camp de vacances.

Le collectif solidarité migrants Amikuze a écrit pour expliquer sa non sollicitation de subvention puisqu'il ne peut plus aider les familles de migrants faute de logement et pour demander à la commune ou à ses administrés la possibilité de mise à disposition gratuite d'un logement.

Les subventions ont été accordées aux associations qui ont transmis la demande de subvention en utilisant le document Cerfa officiel.

Comme chaque année et ce depuis de très longues années, une aide de 35€ (primaire) et 70€ (collège) par enfant est versée aux établissements scolaires qui font la demande pour les élèves de la commune, afin de subventionner les sorties scolaires.

## **Bourses communales 2023/2024**

Pour cette année scolaire, 24 étudiants du village ont présenté une demande. M<sup>me</sup> le Maire propose de verser une bourse annuelle de 500€ par étudiant comme l'année passée. Le montant total des bourses

communales 2024 s'élève donc à 12 000,00€ montant incluant toute demande du même étudiant pour un voyage d'études.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **CAPB : fonds de concours forfait communal**



Lors du vote budget 2023 de la CAPB, il a été décidé de donner un coup de pouce à toutes les communes, par le biais d'un fonds de concours de 30 000€. Ce fonds de concours peut aider tout type de projet et doit faire l'objet d'un dossier de demande bien formalisé. Notre commune a sollicité ce fonds de concours en

octobre 2023 pour soutenir le projet de réhabilitation/extension de huit pavillons du lotissement CNRO, tranche N°1 et le conseil communautaire de la CAPB l'a validé le 9 décembre 2023. Il faut donc que la commune prenne la même délibération pour voter cette aide afin de la percevoir dans les plus brefs délais.

Le Conseil a voté cette délibération à l'unanimité.

## **Biltzar des communes du Pays Basque : adhésion et désignation référent**

Le Biltzar est l'assemblée représentative constitutive de notre histoire commune du Pays Basque. Il édictait, avant la révolution, des règlements sur l'organisation de la vie économique et sociale avec une réelle autonomie financière. Plus récemment, constitué en association, le « Biltzar des communes du Pays Basque » s'est pleinement engagé dans la vie politique de notre territoire en participant notamment au Conseil des Elus du Pays Basque, au mouvement civil en faveur du processus de paix Bake Bidea ou à la construction de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Après une courte parenthèse, notamment en lien avec la période COVID, l'assemblée générale du 4 novembre 2023 a décidé à l'unanimité la continuité du Biltzar des communes du Pays Basque, animé de la volonté d'être la voix des communes, de nourrir des réflexions sur les problématiques des communes du Pays Basque d'être force

de proposition et de poursuivre l'évolution institutionnelle de notre communauté de destin.

Le Conseil d'Administration du 15 décembre 2023 a mis en place son bureau : Président Daniel Olçomendy, Vice-Présidents Labourd Eneko Aldana et Francis Gonzalez, Vice-Présidente Soule Léonie Aguergaray, Vice-Président Basse Navarre Sauveur Bacho, Trésorier Arño Gastambide, Trésorière adjointe Chantal Erguy, Secrétaire Françoise Gallois et Secrétaire adjoint René Etchemendy.

Afin d'assurer son fonctionnement, le Biltzar propose de prendre une délibération désignant un.e représentant.e de la commune ainsi qu'un.e suppléant.e et autorisant le règlement de la cotisation d'adhésion annuelle de 0,05€/habitant.e.

Les conseillers ont validé l'adhésion de la commune au Biltzar des communes et ont désigné M<sup>me</sup> Erguy Chantal et M. Sallato Estebe pour représenter la commune.

## **Zone Larramendia : dénomination de la voie**

L'aménagement de la zone Larramendia est maintenant terminé et la commercialisation des lots est en cours.

Il faudrait donner un nom à la voie principale qui traverse cette zone afin

de mettre en place une adresse numérotée sur chaque lot. La proposition de « Route Gaineko / Gaineko Bidea » a été choisie pour dénommer la voie qui traverse la zone d'activités Larramendia.

## **Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques : motion de soutien aux maires et élus locaux**



L'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques (ADM64) propose le vote d'une motion de soutien aux maires et élus locaux. En effet, les menaces et violences

envers les élus ont fortement augmenté ces dernières années et plus particulièrement ces derniers mois.

Cette motion a été votée à l'unanimité.



**Information délégations du Maire**

| DATE       | OBJET  | MONTANT        |
|------------|--|----------------|
| 07/02/2024 | Renouvellement concession SAVES Pierre arrivée à échéance par AMESTOY Jean-Louis. Cimetière d'Aicirits   | 106.64€ TTC    |
| 06/03/2024 | Budget multiple rural : bon pour accord travaux sur la pompe à chaleur auberge Denena : ETCHART ENERGIES   | 1 756.82€ TTC  |
| 08/03/2024 | Budget multiple rural : encaissement chèque assurances acompte sinistre travaux sur la pompe à chaleur auberge Denena : ABEILLE ASSURANCES   | 450€ TTC       |
| 13/03/2024 | Budget multiple rural : encaissement chèque assurances solde sinistre travaux sur la pompe à chaleur auberge Denena : ABEILLE ASSURANCES   | 614.02€ TTC    |
| 15/03/2024 | Autorisation d'inhumér cimetière d'Aicirits HALARY Louis, Pascal, Eugène le 18/03/2024   |                |
| 18/03/2024 | Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0001 : CHABRY Laurent : abri de jardin   |                |
| 18/03/2024 | Accord permis de construire PC6401023B0010 : LUR BERRI représentée par HIALE GUILHAMOU Frédéric : élévation de la toiture existante sur 110m <sup>2</sup> environ afin de permettre l'implantation de la nouvelle ligne de calibrage, démolition d'un bâtiment non utilisé |                |
| 20/03/2024 | Bornage propriété LABARERE Annie. La commune est représentée par Daniel MALAQUIN, premier adjoint  |                |
| 22/03/2024 | Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0002 : GNS CONSEILS représentée par COHEN Yoni : installation de 12 panneaux photovoltaïques en noir mat de 375 WC sur la toiture sud-ouest du bâtiment pour une surface de 21m <sup>2</sup>               |                |
| 25/03/2024 | Accord permis de construire PC6401024B0001 : DEBEUF Mathieu : construction d'une maison d'habitation de plain-pied et d'un garage indépendant  |                |
| 02/04/2024 | Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0003 : LABARERE Annie : division en vue de construire  |                |
| 03/04/2024 | Bon pour accord 12 interventions de tonte, ramassage et évacuation des déchets verts plusieurs points de la commune : ESAT BEILA BIDIA   | 15 549.12€ TTC |

**Questions diverses**

- M<sup>me</sup> le Maire informe les conseillers que le CCAS se réunira le 9 avril 2024 à 20h pour voter le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024.
- M<sup>me</sup> le Maire a proposé à tous les conseillers, une visite des maisons en cours de rénovation du lotissement Etxe Goxoak le samedi 13

avril 2024 à 9h. Une réunion de la commission « Etxe Goxoak » sera organisée prochainement pour examiner les demandes de location de ce quartier.

- La prochaine réunion de travail du PLUi Amikuze aura lieu lundi 8 avril 14h à Béhasque pour étudier le zonage secteur Saint-Palais élargi.

**2024ko Apirilaren 5eko bilduma**

Urte guziz bezala aurrekonduen azterketa hasi aintzin herriko etxean diren bulegoko kideen kalte-ordainak presentatuak izan dira kontseiluari.

• **2024 ko herri zergak** : Azken 15 urteetatik goiti gure herriko zergak ez dira emendatu eta gaur egun gure zergen ehunekoa Amikuzeko beherenatarik da. Bestalde, jakin behar da estadoak emaiten dituen laguntzak, herriak biltzen dituen zergen arabera kalkulatu dela : sartze guti, laguntza guti. Gure etxetan bezala, herriak ere elektrika, gasa eta beste erregailuen emendatze inportanteak ezagutzen ditu. Proiektu berriek ere bortxatzen gitezte mailegu beti ta karioagoak egitea. Orduan deliberatu da herri zergen ehuneko 5 az emendatzea.

• **Aurrekoduak** zehazki presentatu ondoren, kontseilu osoak bere baiezkua bozkatu du.

• **Bordenave** auzoko lanak urte undarrean hasi behar lukete. Aurrekondutik diru zama baten igortzea deliberatzen da, horrek apal lezake behar ukanen dugun mailegua.

• **Diru laguntzen eskaera** : Aurten berriz ere herriak lagunduko ditu 25 elkarte pasa. Bestalde eskola guziek ere laguntzak dituzte 35 € eskolentzat eta 70€ kolegioentzat, hori kanpoko aktibitateen dako.

• **Gure herriko estudioetan diren gazteak ere laguntzen ditugu 500€ bakoxtari emanez. Aurten 24 izanen dira orotara 12000€ laguntza partekatzeke.**

• **Euskal Herriko Elkargoaren laguntza.** Aurrekondu bat bozkatua izan da herrien laguntzeko lehiaketa aurrekari baten bitartez. Etxe goxoak auzoaren obren dako, lehen partea, 30 000€ko laguntza hori eskuratu dugu bozkatua izan baita abendoan elkargoan.

• **Larramendia lan eremua** : Eremuaren obrak bukatuak dira eta prest enpresen ongi etorria egiteko. Trebeskatzen duen bideak izen berri bat du : "Gaineko bidea" hautatua izan da.

**Bestalde :**

- Andere auzapezak jakinarazten dauku herriko sozial komisioa apirilaren 9 an bilduko dela aurrekonduen bozkatzeko.

- Bestalde Etxe Goxoak auzoko etxeen bisita bat antolatua da kontseilarien dako apirilaren 13 an, ondokik bilkura bat prestatuko da alokairu galde berrien aztertzeke.

- Azkenik, Amikuzeko PLUi aren lan bilkura berri bat antolatua da Behaskanen apirilaren 8 an.

# Conseil Municipal du 14 mai 2024

## Création de deux emplois saisonniers



Cette année encore, les employés communaux ont donné leur accord pour prendre à nouveau des jeunes pour cet été 2024. M<sup>me</sup> le Maire propose donc de créer deux emplois saisonniers dans les mêmes conditions que les années précédentes et pour la période du lundi 24 juin au dimanche 18 août 2024. Un courrier sera adressé aux jeunes concernés, âgés de 16 à 18 ans et domiciliés sur la commune, pour les informer de cette offre d'emploi d'été. Le Conseil approuve à l'unanimité la création de ces deux emplois saisonniers.

## Encaissement de titres

Cette année le pique-nique organisé habituellement le 14 juillet a été avancé au dimanche 23 juin 2024 et aura lieu à Suhast : il faut anticiper l'encaissement des chèques correspondant à des repas de personnes extérieures à la commune. Il faut donc délibérer pour accepter l'encaissement de ces chèques. Accord du Conseil.

## CAPB : convention participation frais équipements collecte



La réforme de la collecte des déchets ménagers, pilotée par le service « Prévention, collecte et valorisation des déchets » de la CAPB est arrivée à son terme. Les nouveaux containers ont été installés sur toutes les communes d'Amikuze et sont en fonctionnement depuis août 2023.

Selon la typologie des territoires, la CAPB avait imposé des préconisations comme l'installation de containers enterrés sur les zones denses et urbaines et le choix de containers aériens pour toutes les autres zones. Cela implique donc un surcoût pour les collectivités qui ont fait des choix différents de ceux préconisés par la CAPB.

C'est le cas pour notre commune qui a préféré installer des colonnes semi-enterrées ou enterrées pour des raisons d'esthétique et de nuisance sonore.

Cela représente donc un coût global de 34 433.00€, correspondant au surcoût d'installation de 17 containers : une convention de participation de la commune au surcoût de ces équipements doit être signée avec la CAPB.

Cette dépense a été prévue dans le budget communal.

Le conseil a donné son accord pour signer cette convention avec la CAPB.

## CAPB : Règlement local de Publicité Intercommunale Pays Basque (RLPI Pays basque)

Par délibération du 19 décembre 2020, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Pays basque a prescrit l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal Pays basque (RLPI Pays basque) qui viendra adapter le Règlement national de publicité en vigueur (articles L 581-1 et suivants et R 581-1 et suivants du Code de l'environnement) aux spécificités du territoire de la CAPB.



Le diaporama illustrant le projet de ce RLPI Pays Basque a été projeté aux conseillers.

Ce document, outil de protection du paysage et du cadre de vie au service du projet de territoire communautaire, a pour objet d'encadrer les conditions d'installation des publicités, enseignes et préenseignes (emplacements, surfaces, caractère lumineux, nombre de ces dispositifs...) sur le territoire communautaire.

### Les objectifs définis dans la délibération d'engagement sont les suivants :

- Proposer une politique cohérente à l'échelle du territoire communautaire,
- Identifier les espaces à valeur paysagère afin de les préserver des logiques d'implantation publicitaire,
- Intégrer les exigences environnementales et de développement durable,
- Affirmer l'équilibre entre protection du cadre de vie et développement économique local,
- Réglementer les nouveaux procédés en matière de publicité et d'enseignes,
- Adapter les règles nationales aux caractéristiques du territoire communautaire.

La procédure d'élaboration d'un RLPI est identique à celle d'un PLUi. Elle prévoit un débat sur les orientations générales (objet de la présente

délibération), un arrêt du projet, puis une approbation après consultation des Personnes publiques associées et enquête publique.

Concernant les orientations générales (principes directeurs guidant l'écriture réglementaire du futur RLPi), le débat devant le Conseil communautaire est prévu le 15 juin 2024 mais le débat devant les conseils municipaux des communes n'est pas imposé.

L'élaboration du RLPi Pays basque a débuté depuis le deuxième trimestre 2023. L'état des lieux de la présence publicitaire a été présenté aux communes du territoire ainsi qu'aux associations de défense de l'environnement et du cadre de vie, aux afficheurs, enseignants, commerçants, ainsi qu'à toute personne intéressée dans le cadre d'ateliers et réunions publiques.

#### Un diagnostic a été établi sur tout le territoire du Pays basque :

En matière de publicités et pré-enseignes, environ 380 dispositifs publicitaires ont été relevés sur des propriétés privées se situant majoritairement dans les communes de la côte et le long des axes routiers les plus empruntés (RD810, RD811, RD918, RD948, RD932, RD22). De grandes disparités existent entre les communes : Bayonne et Anglet sont les plus investies par la publicité, tandis que les communes situées en dehors de l'unité urbaine de Bayonne sont dénuées de toute publicité ou peu investies.

A l'échelle de tout le territoire, les dispositifs recensés sont majoritairement des dispositifs scellés au sol (plus de 80%), de grand format (75% avec affiche de 8 ou 12m2). La présence de publicités numériques est aujourd'hui minime (3%), mais perçue comme particulièrement impactante dans le paysage.

Dans le cadre de contrats de mobilier urbain, des publicités sont également présentes sur mobilier urbain (abris voyageurs, mobiliers d'information...) à Anglet, Bayonne, Biarritz, Cambo-les-Bains, Ciboure, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle et Urrugne : les mobiliers urbains « publicitaires » sont parfois nombreux à l'échelle d'une commune.

Il est à noter que cet état des lieux publicitaire a été établi avant la mise en application du RLPi Côte Basque Adour (juillet 2024) couvrant les communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau, laquelle devrait entraîner la dépose de 70% des dispositifs publicitaires sur ces 5 communes qui concentrent à elles seules la moitié des panneaux relevés.

#### En matière d'enseignes :

Les enseignes situées dans les centralités sont globalement bien intégrées dans leur environnement.

Les enseignes situées dans les abords des monuments historiques et en Site Patrimonial Remarquable sont particulièrement sobres. La qualité de celles situées dans les zones commerciales et d'activités, tout en étant très variable d'une zone à une autre, est moindre : des pistes d'amélioration sont identifiées.

Sur la base de ce diagnostic, complété par les travaux avec les communes du territoire et la concertation citoyenne (associations de défense de l'environnement et du cadre de vie, afficheurs, enseignants, commerçants, toute personne intéressée...), les 7 orientations générales du RLPi Pays basque ont été définies : 3 orientations répondent à une logique d'harmonisation des règles à l'échelle de tout le territoire : définition de principes communs applicables à toute publicité, enseigne ou préenseigne et 4 orientations répondent à une logique de prise en compte de la diversité des ambiances paysagères du territoire : définition de règles propres à chaque secteur. Elles s'ajoutent aux principes communs.

#### Demandes de subventions :

Nous avons des demandes de subventions de quelques retardataires :

- L'école publique de Saint-Palais, pour la participation aux frais de sorties scolaires de 9 élèves de maternelle et 17 élèves d'élémentaire.

Accord du Conseil pour l'octroi de l'aide de 35€ par élève.

- La banda des Mixains : la subvention accordée habituellement est de 300€, sachant que le groupe participe gratuitement aux commémorations de la commune. Accord du Conseil pour 300€.

- Le groupement des professionnels de santé d'Amikuze et d'Oztibarre, installé à la nouvelle maison de santé a demandé une subvention pour l'installation d'un défibrillateur à l'entrée du bâtiment, posé à l'extérieur et accessible à tous. Accord du Conseil pour 200€.



### Information délégations du Maire

| DATE       | OBJET  | MONTANT  |
|------------|--|--|
| 09/04/2024 | Arrêté d'alignement voie communale n°39 dite impasse Bordaberry : GEODENAK pour le compte de LABARERE Annie  |  |
| 09/04/2024 | Rénovation et extension de huit pavillons du lotissement Etxe Goxoak : lot 4 plâtrerie isolation : avenant n°2 : suite à la démolition des cloisons de doublage et de distribution dans 4 pavillons, ajout de divers caissons et retombées en plaques de plâtre, réalisation des habillages sur les supports de WC suspendus et adaptation de la trappe d'accès à un des combles (décision 1-2024 en annexe) | Avenant de 3 098,21€ TTC (marché porté à 90 267,56€ TTC)                 |
| 10/04/2024 | Bon pour accord renouvellement deux hydrants et suppression d'un hydrant : SAUR  | 6 761,30€ TTC  |
| 10/04/2024 | Bon pour accord rampe Bordaberry : SAS GARIADOR  | 1 697,28€ TTC  |
| 10/04/2024 | Bon pour accord déménagement pavillon Etxe Goxoak M. LACAPE : société DEMENAGEURS BASQUES  | 1 857,60€ TTC  |
| 12/04/2024 | Bon pour accord reprise des enduits maison Borda et réfection des joints château de Camou : SARL CLEDON  | 7 836,72€ TTC  |
| 12/04/2024 | Bon pour accord travaux de busage : SARL BENAC TP  | 4 296€ TTC   |
| 12/04/2024 | Mission maîtrise d'œuvre tranche 2 réhabilitation et extension pavillons Etxe Goxoak : marché subséquent n°4 : forfait de rémunération définitif suite à la suppression d'un pavillon. Cabinet d'architectes COUDENEAU (décision 2-2024 en annexe)   | Avenant de moins-value de 10 153,44€ TTC. Marché porté à 104 686,56€ TTC |



|            |   |               |
|------------|---|---------------|
| 15/04/2024 | Bon pour accord déménagement pavillon Etxe Goxoak M <sup>me</sup> et M. SUBRA : société DEMENAGEURS BASQUES   | 2 122,80€ TTC |
| 15/04/2024 | Bon pour accord déménagement pavillon Etxe Goxoak M <sup>me</sup> et M. POTTIER : société DEMENAGEURS BASQUES   | 924€ TTC      |
| 15/04/2024 | Bon pour accord déménagement pavillon Etxe Goxoak M <sup>me</sup> et M. MOTA SALGADO: société DEMENAGEURS BASQUES   | 1 471,20€ TTC |
| 15/04/2024 | Bon pour accord déménagement pavillon Etxe Goxoak M <sup>me</sup> et M. FARTHOUAT : société DEMENAGEURS BASQUES   | 2 242,80€ TTC |
| 15/04/2024 | Bon pour accord déménagement pavillon Etxe Goxoak M. DELVER : société DEMENAGEURS BASQUES   | 1 495,20€ TTC |
| 15/04/2024 | Autorisation d'inhumer cimetière de Suhast SALLATO veuve COURNAU Marie, Jeanne le 16/04/2024  |               |
| 19/04/2024 | Encaissement chèque assurances solde sinistre poteau éclairage public route de Bordaberry société SISCA : ABEILLE ASSURANCES  | 223,08€ TTC   |
| 26/04/2024 | Bon pour accord nettoyage verrière salle et changement de 20 tuiles : Entreprise TITTO64  | 2 310€ TTC    |
| 13/05/2024 | Bon pour accord diagnostics de performance énergétique 8 pavillons Etxe Goxoak : entreprise ASSISTANCES ET EXPERTISES   | 1 056€ TTC    |
| 13/05/2024 | Décision de non-opposition à la déclaration préalable DP6401024B0004 : RENAUD Mirentxu : installation de panneaux photovoltaïques en surimposition au bâti pour une surface de 17m <sup>2</sup> . 8 modules de couleur noire. |               |

## Questions diverses

- Elections Européennes le 9 juin prochain : l'organisation des deux bureaux de vote a été validée.
- Travaux de réhabilitation des 8 pavillons du lotissement Etxe Goxoak (CNRO), tranche N°1 : une visite a été organisée pour les conseillers le 13 avril et une autre pour les locataires actuels le 24 avril dernier. Les travaux doivent être impérativement terminés au 31 mai 2024. Les déménagements des 5 locataires se dérouleront entre le 10 et le 17 juin 2024.  
Une réunion de la commission municipale dédiée à ce projet a été fixée au mardi 21 mai 2024 pour examiner les demandes de location pour les trois logements (1T4+1T3+1T2) qui seront disponibles à la fin des travaux de la tranche N°1.
- Pique-nique du 23.06.2024 : il aura lieu à Suhast et l'organisation générale a été évoquée.
- DECI : le schéma défense incendie est en cours d'élaboration : une réunion avec la SAUR, le service eau de la CAPB et un représentant du SDIS est prévue le 29 mai 2024 à la mairie d'Aïcirits pour étudier le problème des poteaux incendie modélisés dont le débit n'est pas conforme.
- M. Chohobigarat a évoqué le problème causé par de nombreux poids-lourds qui circulent sur la route de Larramendia, normalement interdite aux plus de 3T5 : il faudrait remettre les panneaux d'interdiction au plus vite.

## 2024ko Maiatzaren 14ko bilduma

**Sasoiko bi postuen sorkuntza.** Herriko langileen baimenarekin, uda huntan berriz herriko etxeak proposatuko ditu bi lan postu herriko gazteeri. Kasik bi ilabetez 16 eta 18 urte arteko gazteek herrian lan egiten ahalko dute bat bestearen ondotik binaka. Gutun bat igorria izanen zaie.

**Diru sartzeak.** Beste urteetan egiten zen herrikoi bazkaria uztailearen 14 ean aintzinarazi dugu ekainaren 23 an Zuhaztiko plazan. Kanpotarren izen emaiten dirua biltzeko gisan, kontseilu osoak delibero bat hartu behar ukan du.

**Euskal Herriko Elkargoa eta ondarkeren kudeaketa.** Joan den urteko agorritatik goiti, ondarkeren kutxa berrien erabilpena hasi da. Elkargoak obrak bere gain hartu baditu, zombait herritan, hautu desberdinak egin dira kutxa lurperatu batzu ezarri nahiz eta karioago izan. Kostu gehitze hori herri bakoitzaren gain da. Guretzat, holako 17 kutxa ezarri herrian gandi, 34 433,00€ ko gehitze bat sortu du. Aintzinetik aurrekonduan bozkaturia izan zen.

**Euskal Herriko Elkargoa eta publizitatearen erabilpena.** Gure bideak zeharkatuz ikusten ahal ditugu ezker eskuin enpresa edo saltegien publizitateak bai bide bazterretan bai herri sartzeetan. Lan bat egin izan da Ipar Euskal Herri osoan egin molde horri zehaztapenak ekartzeko eta bakoitzari inposatzeko. Lan horrek behar

luke herri guzieren artean publizitatearen erabilpen amankomun bat sortu.

**Diru laguntzak.** Beranta rekin jin badira ere zonbeit diru laguntza baieztatuak izan dira. Donapaleko eskola publikoa, Mixains musika taldea edo Amikuze Oztibarreko osasun elkarteak « défibrillateur » baten ezartzeko osasun etxe berrian diru laguntzak ukan dituzte.

### Bestalde :

- Ekainaren 9 an Europear hauteskundeak hurbiltzen zauzkigu.

- Etxe goxoak auzoko etxeen obrak bukatzera doaz, epea izanki maiatzaren 31 a. Bisitak egin dira bai kontseilari bai gaur egun ditugun biztanleekin. Leku aldaketak ekainaren 10 eta 17a artean egiten dira eta libro egonen diren etxeen biztanleen hautua hilabete bukaeran egiten da.

- Urte guziz egiten den udako herri bazkaria ekainaren 23 iraganen da Zuhaztiko plazan. Prestakuntzak aipatuak izan dira.

- Suteen kontrako plana aintzineria doa. Bilkura bat antolatua da maiatzaren 29an Saur enpresa eta Euskal hirigune elkargoarekin zonbeit sute iturbegi ahulen aipatzeko.

- Larramendia auzoan oraino kamioi kargadunak pasatzen dira. Chohobigarat jaunak proposatzen dauku berriz panela batzuen ezartzea 3,5 tonaz gehiago diren kamioiak debekatzeko.

## Conseil Municipal du 4 juin 2024

### Plan local d'urbanisme Infra-Communautaire (PLUi Amikuze), débat PADD



M<sup>me</sup> le Maire a projeté le diaporama de présentation du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi Amikuze, composé de trois axes principaux :

Axe 1 : Pour un territoire Amikuze résilient : ménager, valoriser et transmettre notre patrimoine.

Axe 2 : Faire d'Amikuze un territoire durablement vivant et accueillant.

Axe 3 : Pour un territoire engagé, qui repense son modèle de développement.

Les principes généraux du Plui ont été abordés en soulignant la nécessité absolue d'économiser le foncier dans les années futures, en regroupant les constructions autour des bourgs et ensembles de constructions déjà existants, en prenant soin de vérifier l'adéquation développement- ressources en eau potable et assainissement et en respectant le patrimoine existant.

Ce PADD montre également le souhait du territoire d'Amikuze d'accueillir davantage d'habitants qui seraient répartis équitablement dans la polarité élargie de St Palais (50%) et dans les villages autour (50%) et de développer ses activités économiques en offrant des possibilités d'installation sur les zones d'activités existantes et en projet.

### Résidences Etxe Goxoak : agrément Palulos tranche 2

Les travaux de réhabilitation-extension des huit premiers pavillons des résidences Etxe Goxoak (tranche N°1) se sont terminés le 31 mai 2024. Pendant les travaux, la commune a poursuivi les études concernant la tranche N°2 des travaux (huit pavillons suivants) : estimatifs, demandes de subventions et la consultation des entreprises qui s'est terminée en décembre 2023. Le choix des entreprises a été validé à la réunion du conseil municipal du 6 février 2024.

La commune a organisé le déménagement des locataires actuels vers ces pavillons rénovés courant juin 2024.

Les travaux de la deuxième tranche peuvent donc démarrer début juillet 2024 avec une fin de travaux prévue vers la fin de l'année 2025.

Pour que la commune puisse bénéficier des subventions de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du Département des Pyrénées Atlantiques, il faut demander un agrément PALULOS relatif au conventionnement APL des logements du lotissement Etxe Goxoak, parce que ce sont des logements déjà existants et qui appartiennent à la commune.

Le plan de financement prévisionnel actualisé de cette deuxième tranche de travaux de réhabilitation et extension de 7 pavillons est :

| ORGANISME  | MONTANT              |
|--|----------------------|
| Etat - DETR/DSIL   | 172 295,00€          |
| Communauté d'Agglomération Pays Basque<br>Règlement Habitat              | 125 866,65€          |
| Communauté d'Agglomération Pays Basque<br>Fonds de concours pôle Amikuze | 39 591,00€           |
| Conseil Départemental 64   | 160 000,00€          |
| Conseil Régional Nouvelle Aquitaine                                      | 91 088,00€           |
| Autofinancement (Fonds propres et Emprunt)                               | 669 825,85€          |
| <b>Total Opération € TTC (TVA à 10%)</b>                                 | <b>1 258 666,50€</b> |

Le Conseil Municipal a validé ce plan de financement à l'unanimité.

### PLAN DE MASSE LOTISSEMENT ETXE GOXOAK

|  |  |   |   |  |
|--|--|---|---|--|
| 56-GAMO<br>57-SAN MARTI<br>58-GOYTINOA<br>59-MOUNHOTÉY | 60-GOILLARDET<br>61-SUHASTI<br>62-IRATY<br>63-HEGOUA | 64-ORHY<br>65-TOHARTIA<br>66-BOSTARRITCHET<br>67-GOXOKI | 68-OFIZIALAK<br>69-ETCHELLIAK<br>70-HAITZA<br>71-HARRIA | 72-BELCHOU<br>73-URSUYA<br>74-BAIGOURA<br>75-MAGNIGNON |
|--|--|---|---|--|



### Convention de servitude de passage de canalisation d'eaux pluviales sur propriété privée

M<sup>me</sup> le Maire informe les conseillers que des travaux de pose de canalisation d'eaux pluviales sont nécessaires sur la route de Suhast, près de chez M<sup>me</sup> Iratchet. En effet, à chaque intempérie, la route est inondée et dangereuse. L'objectif serait de dévier les eaux de pluies vers la rivière « Errekaldia » en passant dans le domaine privé de M<sup>me</sup> Iratchet. C'est la raison pour laquelle la commune doit établir une convention instituant une servitude administrative gratuite, de passage de canalisations avec la famille Iratchet.

Le Conseil Municipal a donné son accord à M<sup>me</sup> le Maire pour signer cette convention.

**Information délégations du Maire**

| DATE       | OBJET  | MONTANT     |
|------------|--|-------------|
| 15/05/2024 | Bon pour accord location chapiteau pour le pique-nique à Suhast du 23/06 : DALLEMANE CHAPITEAUX            | 2 520€ TTC  |
| 03/06/2024 | Encaissement chèque assurances acompte sinistre EXILARD poteau éclairage public RD933 : ABEILLE ASSURANCES | 702,03€ TTC |

**Demande de location de salle**

M. Razimbaud de Gymtoki a demandé la mise à disposition de la salle polyvalente Xilokan pour la présentation du spectacle de fin d'année des enfants fréquentant sa salle, le 26 juin 2024 après-midi. Accord du Conseil à 40€ pour les fluides, sachant que ce dernier nous prête un toboggan gonflable tous les ans pour l'arbre de Noël.

**Questions diverses**

- Elections Européennes le 9 juin prochain : l'organisation des deux bureaux de vote a été validé.
- Travaux de réhabilitation des 8 pavillons du lotissement Etxe Goxoak (CNRO), les travaux de la tranche N°1 se sont terminés le 31 mai 2024. Les nouveaux contrats de bail ont été signés le 31 mai 2024 par les 6 locataires actuels qui avaient accepté de déménager.

Les déménagements de ces 6 locataires se dérouleront entre le 10 et le 17 juin 2024.

- L'organisation du pique-nique prévu le 23 juin prochain à Suhast a également été abordée.
- M. Malaquin a informé le conseil de l'organisation de la fête de la pêche par l'AAPPMA (association de pêche) d'Amikuze ce samedi 8 juin après-midi près du pont Touron, route d'Esquilamborde.



- M<sup>me</sup> le Maire a indiqué que le même jour, l'entreprise Txab'Hola inaugurerait son entreprise de charpente et aménagement bois nouvellement construite à l'arrière de la Motoculture Basco-béarnaise.

**2024ko ekainaren 4ko bilduma**

**PLUI lanaren aintzinamenduak.** Andere auzapezak presentatu dauzkigu Amikuzeko PLUI lanen aintzinamenduak argazki batzuen bidez. Atxiki behar diren ideia nagusietan dira bereziki lurraldea berantolatzea. Gaur egun etxe bizitzek batek bestetik urbil eraiki beharko dute herri barneetan. Bestalde, egin molde horrek zain lezazke beste lurralde batzu naturaren errespetuz, beste batzu laborantzaren dako edo oraino eremu ekonomiko lantegien dako. Izan ur, argi indar edo beste sare elgar bilduz diru ekonomien egiteko parada ukan lezakegu.

**Etxe goxoak auzoan.** Lehen 8 etxeen obrak bukatuak dira, eta heldu diren egunetan etxe aldaketak eginen dira. Denbora hortan estudio lanak segitu ditugu bigarren partearen dako. Obrak uztailean hasi behar lukete eta 2025 urtearen undarreko bukatu behar lukete. Herri elkargoaren diru laguntzak ukaiteko gisan, herriko etxeak galdegin du PALULOS aitopen bat. Diru laguntzeri esker, diru beharren erdiak beteak dira.

**Ur hoditerien pasaia leku pribatuetan.** Errekaldia auzoan, euri eta orzantz azkar egunetan, ixurtzen diren urak bidearen gainetik

pasatzen dira eta irriskua sortzen. Hortarako Iratchet Familiaren lurak trebeskatu behar genituzke ur horien karreatzeko errekar buruz. Horrentzat ezinbestekoa da konbenio baten izenpetzea kitorik izanen den pasaia dretxo baten dako.

**Xilokan salaren galdeak.** Gymtoki ko nagusi den Razimbaud jaunak herriko sala galdegin dauku antolatzeke urte bukaerako ikusgarri bat. 40€ baizik galdeginak zaizkio urte guziz haurren pozgailua ekartzen daukulako antolatzen dugun eguberriaren dako.

**Bestalde :**

- Europear auteskundeak hor ditugu ekainaren 9 an.
- Etxe goxoak auzoan etxe aldaketak prestatzen dira ekainaren 10 eta 17 an.
- Malaquin jaunak, aipatzen dauku nola ekainaren 8 an Amikuzeko arrainkarien elkarteak antolatzen duen arraintzaren inguruan den besta bat deneri zabaldua Aiziritzeko Esquilanborde auzoan.
- Andere auzapezak aipatu dauku ere Txab'Hola zurgin eta mahaisturu enpresaren sortzearen besta eguna dela ber egunean.

**État civil - Carnet du 1<sup>er</sup> semestre 2024****NAISSANCES / SORTZEAK**

Mai : Ilyès BOURAKBA  
Août : Gabrielle, Stella, Marie DUPUY

**MARIAGES / EZKONTZEAK**

Mai : Sandrine CHAVOIN & Estebe SALLATO  
Août : Mélanie FAURIE-HOURQUEBIE & Nicolas LAMAISON

**DÉCÈS / HERIOTZEAK**

Janvier : Raymonde BOUFFIL  
Avril : Marie-Jeanne COURNAU  
Juin : Gracianne CLAVERIE  
Juillet : Juliette SUPERVIELE  
Simone CLEDON  
Août : Lucette LÉBOUQUIN  
Jean-Louis MIREMONT



## Événements organisés par la commune au 1<sup>er</sup> semestre 2024

### 2024 urte hastapenean, Herriak antolatu gertakariak

#### Repas des aînés

L'année a commencé avec le traditionnel repas des aînés le 6 janvier 2024 : 140 villageois ont participé à ce repas préparé par l'auberge Denena. Comme chaque année, le Foyer Rural Denena a contribué à la réussite de cette journée en proposant à la fin du repas une bourriche et beaucoup de gagnants.

La journée s'est terminée par des jeux de cartes ou de société pour certains et par des danses endiablées pour les plus enthousiastes !

Une belle journée de rencontre et de convivialité !



*Urtea hasi da hirugarren adineko bazkariarekin : 140 herritar elgarretaratu dira Aiziritzeko gela berotuan, Denena ostatuak prestatu janariaren preziatzeko eta egun goxo baten pasatzeko. Urtero bezala, Denena elkarteak eguna alaitu du zozketa aberats bat proposatuz.*

*Eguna bururatu da kartetan eta jokoetan batzuentzat eta ziuntan dantzariak besteentzat !*

*Elgarretaratze egun xoragarria !*

#### Cérémonie du 8 mai

Depuis 2014, la cérémonie du 8 mai était organisée alternativement entre Camou et Suhast avec une messe suivie de la cérémonie de commémoration. Ces dernières années, il n'est plus possible d'obtenir de messe et la participation du public est par conséquent de plus en plus réduite.

L'association des anciens combattants d'Aïcirits-Camou-Suhast a décidé de se rapprocher de celle de Saint-Palais pour réfléchir à la possibilité d'organiser une cérémonie commune le 8 mai. Il a donc été décidé que les deux associations d'anciens combattants d'Aïcirits-Camou-Suhast et de Saint-Palais organiseront conjointement la commémoration du 8 mai chaque année à Saint-Palais et que la cérémonie du 11 novembre sera conservée dans chacune des communes.

Pour cette année 2024, la cérémonie du souvenir 8 mai 1945 s'est donc déroulée à Saint-Palais avec la messe à l'église de Saint-Palais à 11h suivie de la commémoration devant le monument aux morts de Saint-Palais, avec la participation des porte-drapeaux d'Aïcirits-Camou-Suhast. La banda des Mixains était également au rendez-vous pour l'accompagnement musical.

*Maiatzaren 8ko orroitzapenaren zeremonia 2014etik iragaiten zen aldizkatuz Gamuen eta Zohaztin meza eta orroitzapen zeremoniarekin. Azken urte hauetan, mezarik gabe antolatuak izan dira orroitzarreak, jende gero eta gutiagorekin.*

*Aiziritze-Gamue Zohaztiko gerlari ohien elkarteak Donapaleuko elkartearekin harremanetan sartu da eta erabaki dute maiatzaren 8ko zeremonia elgarrekin antolatzea eta azaroaren 11ko orroitzapen zeremonia segitzea bakoitzak bere herrian.*

*Hara nola, 2024ko maiatzaren 8an, bigarren gerlaren orroitzapena Donapaleun iragan den. Donapaleuko elizan 11an mezatik hasi da eta ondotik orroitzapen zeremonia Donapaleuko hilen oroitariaren aitzinean egina izan da, Aiziritze Gamue Zohaztiko banderariekin.*

*« Mixains » taldea usaian bezala hor zen zeremonia musikarekin laguntzeko.*



### Cérémonie des vœux

Le samedi 13 janvier, la cérémonie des vœux a réuni de nombreux villageois, toutes générations confondues. Comme l'année passée, des panneaux retraçant la vie de la commune sur l'année écoulée avaient été installés dans la salle. Deux grands écrans avaient été mis en place pour projeter :

- la visite guidée des travaux réalisés sur les huit pavillons du quartier Etxe Goxoak (CNRO) filmée et commentée par M. Malaquin Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint.
- la visite guidée de la toute nouvelle maison de santé filmée et commentée par notre conseiller Antton Araspin qui a la chance d'y exercer son métier.

Nous remercions M. Larcebal Pierre pour le prêt gratuit de ces écrans.

*Urtarrilaren 13an, adin guzietako herritar ainitzek, agiantzen zeremonian parte hartu dute.*

*Jaz bezala, iragan urteko herriaren bizia panel batzuen gainean afitxatua izan da. Bi telebista handi muntatuak izan dira : batean Etxe goxoak auzoko obrak segitu ahal izan dira Daniel Malaquin, lehen axuantaren komentarioen bidez eta bigarreanean Osagarri etxe berria birtualki bisitatu ahal izan dugu Antton Arraspin kontseilariari esker.*

*Pierre Larcebal eskertzen dugu materiala herriaren esku dohainik ezarri baitu.*



### La Korrika

L'association "AEK" qui donne des cours de langue basque aux adultes sur l'ensemble du Pays Basque avait sollicité la commune dans le cadre de l'organisation de la 23<sup>e</sup> « Korrika » : La Korrika est une course-relais qui parcourt le Pays Basque durant 11 jours et 10 nuits sans interruption et cette année 2024, elle commençait à Irun et terminait son périple à Bayonne. Organisée par AEK, les objectifs sont de renforcer la mobilisation des habitant(e)s du Pays Basque en faveur de la langue basque et de collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes. Durant la course, les coureurs portent un témoin transmis de main en main à chaque kilomètre, à l'intérieur duquel se trouve un message rendu public à l'arrivée. Le Conseil municipal ayant accepté d'y participer en achetant un kilomètre, quelques élus ont couru de nuit pour Aïciritz-Camou-Suhast le 15 mars 2024 dans une très belle ambiance !

*Kontseiluak deliberatu du AEK elkartea sustengatzea korrikaren bitartez kilometro bat hartuz. Korrika lasterketa 11 egun eta 10 gauaz ibili da Euskal herrian gaindi, euskararen alde gero eta gehiago jende sensibilizatzeko eta diru laguntzak biltzeko ondoko urteetako formakuntzen segurtatzeko. 2024ko edizioa Irundik Baionarat ibili da martxoaren 14tik 24ra.*

*Kilometroa hartuz geroz, behar zen lekukoa eraman !*

*Hautetsi multxo bat lasterka ibili da giro ezin hobean !*



### Pique-nique

Le 23 juin 2024 : cette année, la date du pique-nique a été avancée à Juin pour des raisons d'organisation et pour essayer d'éviter la canicule. La température clémente de ce jour-là nous a donné raison et les nombreux villageois présents ont passé une agréable journée sur cette belle place de Suhast. Malheureusement, ce même jour, Gaxine Claverie première voisine, nous quittait subitement.

*2024ko ekainaren 23an, kanpoko bazkaria iragan da Zohaztiko plazan. Egun horren aitzinatzea erabaki ginuen bero handien huts egiteko eta antolakuntza arrazoinen gatik.*

*Ukan dugun aro eztiari esker, denek egun goxo bat iragan dugu Zohaztiko plaza eder hontan.*

*Haatik, egun berean jakiten ginuen Gaxine Claverie, lehen auzoa bat-batean pausatu zela.*





## Projets en cours

### PLU intercommunal AMIKUZE

Depuis le lancement du PLU Amikuze en 2019, plusieurs étapes ont été franchies : le diagnostic a été réalisé, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable), document qui donne le cap à suivre pour l'aménagement de ce territoire à horizon 10 ans, a été débattu dans nos 28 communes d'Amikuze entre mai et juillet 2024, avant d'être présenté en conseil communautaire du Pays Basque le 28 septembre prochain et le travail concernant le Plan Graphique (zonage), le Règlement et les OAP devrait se terminer en fin d'année 2024.

Une réunion publique a eu lieu le 10 février 2024 au complexe Saint-Louis à Saint-Palais pour présenter le diagnostic et les grandes orientations d'aménagement du PLU Amikuze.

Si le calendrier d'élaboration de ce PLU est respecté, ce PLU pourrait être arrêté en février 2025, consulté par les Personnes Publiques Associées été 2025, suivi de l'enquête publique pour être approuvé fin 2025 début 2026.

Les possibilités de construire vont se réduire de manière drastique avec l'approbation de ce PLU Amikuze et il est urgent de réagir pour toute demande particulière liée à l'urbanisme.

Pour aller plus loin, le PLU Amikuze dispose d'une plateforme d'information dédiée, avec la mise à disposition des documents d'étude tout au long de la procédure d'élaboration et la possibilité de poser des questions : <https://plui-amikuze.communauté-paysbasque.fr/>

*2019an deliberatu ondotik, Amikuzeko hirigintza tokiko plana aitzinatzen da : diagnostikoa egin da, PADD dokumentua, ondoko 10 urteen norabideak definitzen dituen ezaibaidatua izan da Amikuzeko 28 herrietan Euskal hirigune elkargoan irailaren 28an aurkeztua izan aitzin eta Lurren okupatze plana, Araudia eta OAP delakoan lantzea segitzen da 2024 undarra artio.*

*Bilkura publiko bat antolatalua izan da 2024ko otsailaren 10ean Donapaleuko Saint-Louis gelan diagnostikoa eta Amikuzeko hirigintza tokiko plana horren norabide nagusien aurkezteko.*

*Amikuzeko PLU lantzeko egutegia untsa joanez, 2026 urte hastapeneko bururatua izan behar luke.*

*Amikuzeko hirigintza tokiko plana bozkatu eta, eraikitzeo aukerak azkarki tipitu dira beraz orai da mementoa ihardokitzeko.*

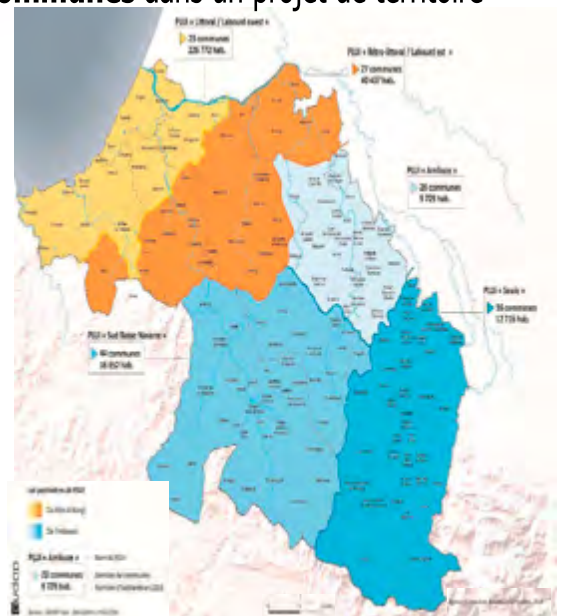
*Artean, edozeinek Amikuzeko hirigintza tokiko planaren aitzinamendua segitzen ahal du, galderak pausatzeo aukerarekin : <https://plui-amikuze.communauté-paysbasque.fr/>*

### Un PLU pour 28 communes dans un projet de territoire

#### Dérogation pour l'élaboration de 5 PLU

(CC du 22 février 2020) :

- PLU « Amikuze »
- PLU « Sud Basse Navarre »
- PLU « Soule-Xiberoa »
- > prescrits le 19 juin 2021
- PLU « Littoral / Labourd ouest »
- PLU « Rétro-littoral / Labourd-est »
- > prescrits le 9 décembre 2023



### Lotissement « Bordenave »

Le projet de ce lotissement est toujours d'actualité : le permis d'aménager et le dossier de la loi sur l'eau n'attendent plus que notre feu vert pour être déposés.

Le coût estimatif de l'aménagement total a été estimé à 746 000,00€ HT, soit 895 200,00€ TTC en décembre 2023.

Même si le projet a été validé dans le budget 2024, nous avons décidé de le suspendre momentanément pour des raisons financières et parce

que le marché de l'immobilier est actuellement saturé.

De plus, lors des réunions de travail liées au zonage et à la consommation foncière du PLU Amikuze notre projet pas assez économe en foncier a été pointé du doigt. Nous avons donc demandé à un bailleur social qu'il étudie la possibilité de créer du logement semi-collectif sur quelques lots de ce terrain Bordenave afin d'augmenter la densité foncière de ce projet.

*Proiektua beti gogoan dugu : antolaketa baimena prest litaikete pausatzeo.*

*Bordenave eremuaren antolatzea gosta lezake 746 000.00€ euro, 895 200,00€ zergarekin.*

*Bainan, proiektu hori mementoan baztertu dugu diru arrazoinen gatik eta etxeen merkatua arrunt emekitu baita.*

*Gainera, Amikuzeko hirigintza tokiko planaren bilkuretan, lurren antolatzea aipatzean, gure proiektua ez da begi onez ikusia, sobera lur erabiltzez. Etxe eragile bati galdegin dugu Bordenave proiektuan ikertzea etxe bilduen eraikitzeo aukerak.*





## Résidence ETXE GOXOAK (CNRO)

La première grande étape du projet de rénovation des logements du quartier Etxe Goxoak est terminée. Huit pavillons ont été totalement réhabilités et agrandis, devenant ainsi sept logements T3 (2 chambres) et un logement T4 (3 chambres).

Six locataires actuels ont déménagé pour aller s'installer dans les maisons rénovées durant la première quinzaine de juin. Les deux autres logements neufs ont été attribués à deux nouvelles familles.

Suite au décès d'une locataire en ce début d'année, le pavillon qu'elle occupait n'a pas pu entrer dans le programme de rénovation et a été loué tel quel à une retraitée de la commune.

Le choix de ces nouveaux locataires a été validé lors d'une réunion de la commission dédiée au projet Etxe goxoak (CNRO).

La 2ème tranche des travaux a donc été lancée : après la consultation des entreprises en fin d'année 2023, les travaux concernant huit nouveaux pavillons ont commencé fin juin 2024 et devraient se terminer fin 2025.



**Etxe Goxoak auzoa (CNRO) :** Arraberritze proiektuaren lehen partea bururatu da. Zortzi etxe haundituak eta osoki berrituak izan dira: bi ganbereko zazpi etxe eta hiru ganbereko etxe bat bilakatu dira.

Hor bizi diren 6 alokatzaile lekuz aldatu dira etxe berrituetat jositako ekaina hastapenean. Beste bi etxeetan, bi familia berri sartu dira.

Urte hastapenean, alokatzaile baten heriotzatik landa, hutsik egon den etxea ez da arraberritze programan sartu ahal izan, beraz den bezala alokatua izan da herriko erretretadun bati.

Alokatzaile berrien hautatzea Etxe Goxoak batzordean baieztatuak izan dira.

Ondotik, proiektuaren bigarren zatiko lehen obrak abiatu dira ekaina bururatzean, jakinez 2023 urte bukaeran enpresak deia hautatuak zirela.

## Informations diverses

### Berri zombait

#### Déclaration préalable pour installer une clôture

En application de l'article R. 421-12 du code de l'urbanisme, le Conseil communautaire a décidé de soumettre aux communes de son territoire la possibilité de recourir à la procédure de déclaration préalable l'édification des clôtures.

L'instauration d'une déclaration préalable pour les travaux d'édification de clôtures contribue à la préservation de la qualité des paysages et permet d'éviter la multiplication de projets non conformes aux règles fixées par les documents d'urbanisme. En effet, les clôtures contribuent à la qualité des paysages urbains et naturels. Elles ne marquent pas seulement la limite de propriété mais constituent des éléments architecturaux structurants et fondamentaux dans le paysage ; éléments qu'il convient d'encadrer, d'autant que la situation de ces ouvrages les rend immédiatement perceptibles de la voie publique et susceptibles d'avoir un impact déterminant sur l'ambiance et la qualité visuelle d'une rue ou encore d'un quartier.

Cependant, lorsque la clôture est nécessaire à l'activité agricole ou forestière, il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme

Comme 34 autres communes du territoire de la CAPB, notre commune a souhaité instaurer cette déclaration préalable pour la réalisation de clôtures.

**Cela veut donc dire que lorsqu'un administré souhaite créer ou modifier sa clôture, il devra déposer une déclaration préalable à la mairie pour faire valider son projet de clôture.**



Hirigintza kodearen R. 421-12 artikuluari esker, Euskal Hirigune elkargoak bere eremuko herri guzietan etxe inguruko zerrailuen kudeatzea.

**Izan ere, edozeinek bere etxe inguruko zerrailua eraiki edo berriz egin nahi badu, herriko etxerat beharko du joan baimena pausatzerat obrak egin aitzin.**

Laborantza eta oihanarri lotuak diren eremuentzat, ez da baimenik galdegiteko.

Zerrailu bat pausatzen delarik, eragina handia sortzen du inguruko paisaian eta lehen begi ukaldean ageri da : hortakotz, merezi du zaintzea.

## Concours de peinture-dessin « Saint-Palais en Couleurs »

La Commune de Saint-Palais et l'Espace Culturel Bideak organisent le samedi 21 et dimanche 22 septembre un concours de peinture-dessin gratuit et ouvert à tous : peintres et dessinateurs, amateurs et confirmés, enfants-adolescents et adultes.

L'exposition des œuvres et le vote du jury et du public se tiendront le dimanche 22 septembre de 17h à 19h au marché couvert. La remise des prix aura lieu le dimanche à 19h au marché couvert.

Laissez libre court à votre talent artistique et n'hésitez pas à participer à cet événement artistique et culturel ! Venez nombreux durant ce week-end pour faire connaissance avec les artistes et admirer leur talent ! Pour toutes informations et inscriptions : [contact@chemins-bideak.com](mailto:contact@chemins-bideak.com), 06.70.62.68.41.

*Margolan eta marrazki lehiaketa « Donapaleu Kolorez » : Donapaleuko Herriak eta Bideak Kultur Guneak, irailaren 21ean, larunbatez, eta 22an, igandez, margolan eta marrazki lehiaketa bat antolatzen dute, kittorik eta deneri idekia: margolariak, marrazkilariak, amateurak eta konfirmatuak, haurrak, nerabeak eta helduak. Obren erakusketa eta epaimahaiaren eta publikoaren bozketa irailaren 22an iraganen da, igandez, 17:00etatik 19:00etara merkatu estalian. Sari banaketa igandean iraganen da, 19:00etan, merkatu estalian. Utziozu zure gaitasun artistikoa eta ez izan zalantzarik ekitaldi artistiko eta kultural honetan parte hartzeko! Etorri asko asteburu honetan artistak ezagutzera eta haien talentua mirestera! Informazioak eta izen emateak: [contact@chemins-bideak.com](mailto:contact@chemins-bideak.com), 06.70.62.68.41.*

## Campagne de recrutement d'assistants familiaux du Conseil Départemental

Le Conseil départemental recrute sur l'ensemble des Pyrénées-Atlantiques des assistants familiaux pour accueillir à leur domicile des enfants placés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.

Le parcours de chaque enfant est unique mais leurs besoins sont identiques : recevoir de l'attention et bénéficier d'un cadre de vie structuré au sein d'une famille d'accueil.

Le métier d'assistant familial consiste à accueillir à son domicile, à titre permanent un enfant séparé temporairement de sa famille avec l'objectif de toujours favoriser le retour des enfants dans leurs familles dès lors que cela est possible et après décision de l'autorité compétente.

C'est un métier destiné aux femmes et aux hommes qui souhaitent s'engager avec l'appui de professionnels auprès d'enfants en difficulté.

Pour en savoir plus sur ce métier, aller sur le site [le64.fr](http://www.le64.fr) : Devenir assistant familial | Site officiel du Département des Pyrénées-Atlantiques

*Departamenduko kontseiluak geriza familiak xekatzen ditu.*

*Zailtasunetan diren haur batzu lagundu nahiz, etxen errezeptitza onartu behar da.*

*Haur horiek, behin-behinean heien familietik berexiak dira bainan helburua da beti egin ahala guziak egitea berriz heien etxerat itzultzeko.*

*Xehetasun gehiago ukaiteko, [le64.fr](http://le64.fr) webgunean atxemaiten ahal dira.*



## Classement de notre commune en zone FRR (France Ruralités Revitalisation)

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR), adoptée en loi de finances pour 2024, est entrée en vigueur le 1er juillet 2024, avec un nouveau zonage appelé "France Ruralités Revitalisation" (FRR) Cette réforme a été adoptée à l'unanimité au Sénat et après un an d'intenses concertations avec les parlementaires, associations d'élus et acteurs économiques et associatifs.

Notre commune a été classée dans ce nouveau zonage «France ruralités revitalisation» (FRR) qui permet un soutien plus adapté aux réalités locales avec des exonérations fiscales et sociales plus fortes dans les territoires les plus fragiles, afin de développer l'activité économique et l'attractivité territoriale.

Pour les 17 700 communes et 13 départements portés en zonage FRR, de nombreux avantages en découleront : bonification de la dotation globale de fonctionnement (DGF), facilitation d'ouverture de pharmacies, majoration de la dotation au titre des agences postales communales et opportunité d'attirer de nouvelles entreprises.

**Pour les entreprises créées ou reprises entre le 1<sup>er</sup> juillet 2024 et le 31 décembre 2029 dans les communes zonées FRR, elles pourront bénéficier d'exonérations fiscales et sociales.**

FRR : un nouveau zonage



## Journée « Rencontre AIMA »

L'association AIMA organise comme chaque année une journée de rencontre sur le thème du réemploi et de la responsabilité :

**le vendredi 27 septembre 2024 de 9h à 16h30**

à La Station, D27, 64390 Sauveterre-de-Béarn.

Cet évènement réunira des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des entreprises, des associations, des collectivités territoriales et des services de l'état.

L'objectif de cette journée est de mettre en lumière des initiatives de réemploi solidaire, à travers des ateliers thématiques et des tables rondes.

*Aima elkarteak urtero bezala, elgarretaratze bat antolatzen du :*

**2024ko irailaren 27an, 9tik 4ak terdi arte Salbatarren**

*Urte osoan eramaiten duen lanari lotuak diren gaiak aipatuak izanen dira tailer batzuen bidez : helburua da frogatzea gauzen berriz erabiltzea bai enpresetan bai lurralde elkargoetan, ondorio onak ekartzen ahal duela.*

*Hortakotz, elkartasun ekonomia bultzatzen duten aktore batzu, izan dadin enpresak, elkarteak edo kolektibitateak hor izanen dira heien esperentzia partikatzeko.*

**PROGRAMME :**

**[www.assoaima.org/rencontre-annuelle/](http://www.assoaima.org/rencontre-annuelle/)**



*ZRR guneak arra ikusiak izan dira eta FRR gune berriak abiatuko dira 2024ko uztailearen 1etik.*

*Frantziako Senatoreek aho batez bozkatu dute eztabaida eta negoziaketa aintzen ondok.*

*Gure herria FRR gune hortan sartua izan da eta abantaila ainitz ekarriko ditu, baserrialdeko herri guzietan bezala.*

*FRR gunean sartuak izan diren 17 700 herri eta 13 departamenduek, estadoko diru laguntzak emendatuak izanen zaizkiete, farmaziak idekitze eta enpresa berrien errezebitzeko errestasunak ukanen dituzte.*

**2024ko uztailearen 1tik 2029 urtearen bukarera artio, enpresa berri bat sortzean edo enpresa berriz hartzean, zergak eta sozial kotizazio gutiako pagatuko dituzte.**

## Travaux 2024

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, ayant récupéré la compétence eau et assainissement, a programmé des travaux pour séparer les eaux pluviales des eaux des eaux usées sur la route de Bordaberry, à l'allée Choury et à l'impasse Bordaberry : une nouvelle canalisation va être créée du rond-point de la salle polyvalente Xilokan jusqu'à l'intersection avec l'impasse Bordaberry et sur les deux voies de Choury et Bordaberry. Par la même occasion, la canalisation d'eau potable sera également renouvelée.

Les eaux usées seront transférées sur la nouvelle canalisation tandis que les eaux pluviales iront dans l'ancienne canalisation des eaux usées.

Tous les administrés concernés par ces travaux devront ensuite effectuer des travaux dans le domaine privé pour évacuer les eaux pluviales de leur maison sur la canalisation publique prévue à cet effet, et ils percevront une subvention après la réalisation du raccordement. Les travaux commencés le 19 août pourraient durer jusqu'à fin octobre et généreront quelques perturbations puisque la circulation sera alternée par des feux.

*Euskal Hirugune Elkargoak, ura eta ur zikinen eskumenak bere gain hartuz geroztik, Aiziritzeko Bordaberry bidean, Choury eta Bordaberry karrika itsuetan, euri urak eta ur zikinen bereixte lanak eramaiten ari ditu denbora berean, edateko urak karreatzen duen hodia ere arraberritua izanen da.*

*Hodi berri bat pausatuko dute ur zikinen biltzeko, eta euri urak hodi zaharrerat joanen dira.*

*Auzoko biztanle guziak beren etxeetako euri urak beharko dituzte bildu eta igorri karrikako hodirat : diru laguntza bat hunkituko dute lanak egin eta.*

*Agorrilaren 19an hasi dira eta urria bukaera artio irautekoak dira : artean bidea ez da zerratua izanen bainan emeki eta aldizkatuz ibili beharko da.*





### Travaux du pont « dit d'Arberats » sur la route du Moulin entre Aïcirits et Amendeuix

Suite à l'expertise complète de ce pont par le CEREMA, centre d'expertise missionné par l'Etat, les conclusions du diagnostic avaient été assez alarmantes et indiquaient que le mauvais état du pont nécessitait des travaux de renforcement et de mise en sécurité.

La commune d'Amendeuix-Oneix a délibéré pour prendre la maîtrise d'ouvrage pour le lancement de l'étude et des travaux de renforcement de ce pont et a demandé à la commune d'Aïcirits-Camou-Suhast un engagement écrit pour participer à 50% des frais d'étude et de travaux de mise en sécurité de ce pont d'Arberats, puisque les deux communes sont co-proprétaires de cet ouvrage. Des subventions conséquentes de l'Etat devraient être obtenues pour mener à bien ces travaux onéreux (environ 320 000€ TTC travaux et maîtrise d'œuvre).

Le bureau d'étude Jean-Marie LURO d'Ahaxe a été choisi pour mener l'ensemble du projet : étude, dossier de consultation des entreprises et suivi des travaux.

C'est le groupement d'entreprises COFEX LITTORAL, basé à Pessac, et SOGEA Sud-Ouest, d'Anglet, qui a obtenu le marché des travaux.

Les travaux de renforcement du pont devraient débuter courant septembre 2024 et le pont sera obligatoirement fermé pendant 3 mois.



*Aiziritze eta Amenduze arteko zubiak galdezketak pausatzen ditu. Jaz Amenduzeko herriak parada ukan zuen CEREMA estadoko ikerketa bulego baten gaitasuna baliatzeko zubi horren kontrolatzeko. Hor agertu da zubia estatu txar batean zela. Gomendatua izan zaurkuntza azkartzeko lan batzu eraman beharko zirela.*

*Zubia bi herriena izanez, Amenduzeko herriak lan horien kudeatzeko ardura hartu du bainan fresa guziak bien artean erdiz erdi pagatuak izanen dira, guti gorabera 320 000€ zergak barne.*

*Haatik, esperantza ona dugu Estadotik diru laguntza handia ukaitea.*

*Luro Ahatsako ikerketa bulegoa hautatua izan da lan horien eramaiteko, estudiantik enpresaren hautatzea eta obren kudeatzea artio.*

*COFEX LITTORAL Pessac eskualdetik eta SOGEA Angelutik heldu diren enpresak obra horiek segurtatuko dituzte.*

*Irailan hasi behar lukete eta zubia bortxaz zerratua izanen da hiru hilabetez.*



Des travaux d'entretien de la couverture bois de la tour du château de Camou étaient nécessaires : c'est l'entreprise Lamarque Patrick qui a réalisé le traitement et la peinture de cette partie de la tour. La commune a perçu une subvention de 25% de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine.

Quelques travaux supplémentaires ont dû être fait au château et à la maison Borda à Camou : ils ont été réalisés par l'entreprise CLEDON Xavier maçonnerie en juillet 2024.

Sur la façade du château, il était nécessaire de joindre les pierres en prenant bien soin de respecter l'aspect existant.

Par la même occasion, les enduits ont été refaits sur le mur de façade partie inférieure de la mairie annexe et côté toilettes à la maison Borda.

*Gamueko jauregiaren dorreak mantentze lanak merezi zituen : Lamarque enpresak dorrearen itzulian den zura tratatu eta tindatu du. Akitania berria Eskualdetik diru 25%-eko laguntza ixuria izan da herriari obra horien segurtatzeko ondare babestea parte gisan.*

*Beti Gamueko jauregi auzoan egonez, Cledon enpresak mantentze lanak egin ditu bai jauregian bai Borda etxean. Jauregiaren aitzineko paretan, lan xehea egin du harriak berriz juntatzeko eta Borda etxearen pareta parte bat berriz emokatu du.*



## Pôle territorial d'Amikuze

La zone d'activités Targa 2 à Aïcirits



### La zone d'activités Targa 2 à Aïcirits

Pour rappel, il s'agit du terrain situé à l'arrière des entreprises Cledon, Uthurisq, Sallato et Guichandut d'une surface de 15 900 m<sup>2</sup>, propriété de la CAPB et classé en zone constructible pour de l'activité.

Le découpage de cette zone permettra de dégager 6 lots : les candidatures des trois premières entreprises locales ont été validées et deux autres demandes sont en cours d'étude. Le permis d'aménager vient d'être déposé en août et les travaux d'aménagement pourraient commencer en début 2025.

### La nouvelle salle de sport

Les travaux commencés en mars 2023 suivent leur cours avec des travaux terminés en fin d'année 2024 et une livraison de l'équipement 1<sup>er</sup> trimestre 2025 pour les futurs utilisateurs.



### La zone d'activités économiques (ZAE) Larramendia à Aïcirits

Les travaux d'aménagement de cette zone d'activité sont terminés et la commercialisation est en cours à 37€/m<sup>2</sup> HT. Pour l'instant, trois entreprises sont en cours de négociation pour l'achat d'un terrain, sachant que seules les entreprises « dites » de production peuvent être accueillies sur cette zone d'activité.

- > La pépinière d'entreprises agroalimentaire et généraliste est en cours de construction et la réception de chantier est prévue en septembre 2024. Cet outil a pour objectif d'encourager la création de nouvelles entreprises agroalimentaires et autres : l'appel à candidatures des pépins est ouverte et deux contacts sont déjà en cours. La gestion de cet équipement se fera en régie communautaire et le recrutement d'un responsable est toujours en cours.
- > Le village d'artisans correspond au projet de construction de 11 ateliers d'une surface 144m<sup>2</sup> dont neuf seront mis à la vente et deux mis en location à des artisans. Cet ensemble de constructions a été confié au groupement « Amikuze investissements, Keima, Atelier Gauche Muru (architecte) » qui a obtenu le permis de construire en juillet 2024. Ce groupement lancera les travaux dès qu'il aura atteint un taux de pré-commercialisation des ateliers de 60%.



## Amikuzeko Lurralde Eremua

#### • Targa 2 lan eremua

Cledon, Uthurisq, Sallato eta Guichandut lau lantegien gibelean den 15 900m<sup>2</sup>-ko lur eremua aipatzen dugu : Euskal hirigunea da jabe eta lur zati hori eraikigarri da mementoan.

Proiektua da lan eremu hori 6 partetan zatikatua izaita, jakinez tokiko 3 enpresek hor eraikitze baimena deia badutela eta beste bi galdera ikertzen ari direla.

Lur antolaketan baimena pausatu berria izan da agorrian eta antolatze obrak 2025 urte hastapenean abiatu behar lukete.

#### • Kiroldegi berria

Obrak 2023ko martxoan hasiz geroztik, erritmo onean segitzen dute eta urte bukaeran bururatu behar lukete bainan 2025 urte hastapenean baizik erabiltzen ahalko dute kirol batasunek.

#### • Larramendia-ko lan eremua

Lur eremuaren antolatze lanak bururatuak dira eta lur zatien saltzea hasia da 37€ metro karratua.

Mementoan, hiru enpresak lur zati baten erosteko negoziaketan dira, jakinez bakarrik ekoizpen enpresak hautatuak izaiten ahal direla lan eremu berri hortan.

- Laborantza mintegia eta mintegi orokorraren eraikuntza bururatu izanen da irail huntan. Proiektu hunen helburuak dira, hazkurri enpresa berriak garatzea eta ekoizpenen egiteko prozesu berri batzuen ikertzea, besteak beste... Hautagaitzak ideiak dira eta mementoan bi enpresaburuekin harremanak hasiak dira. Azkenik, mintegi horren kudeatzaile baten atxemaiteko hautagaitza oraino bidean da.

- Artisauen xokoa eraikia izanen da 144 m<sup>2</sup>-ko hameka tailerra proposatuz interesatuak izanen diren ofizialer, 2 alokatze edo 9 saltzeko. Proiektu berezi hori etxe eragile baten gain utzia izan da, eraikuntzatik salmenta artio : Amikuze investissements/Keima/Gauche taldea hautatua izan da. Uztailan, eraikitze baimena ukan du eta obrak hasiko ditu tailer horien aitzin salmenta ehunetako 60etarar heldu orduko.



## La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB)

Le Conseil communautaire de la CAPB s'est réuni :

### Le 4 février 2024 :

Le document d'orientation budgétaire a été adopté après un très long débat. Le reproche principal concernait la proposition de hausse des taux d'imposition et aux charges de fonctionnement toujours en augmentation.

Certains élus ont pointé du doigt les compétences optionnelles qui ont un coût et qui devraient être renvoyées aux communes (exemple pour Amikuze : gestion des équipements sportifs et culturels).

Le vice-Président en charge du budget de la CAPB a répondu point par point aux critiques en indiquant notamment que l'augmentation du nombre d'emplois provenait essentiellement des compétences eau et assainissement et gestions des déchets ménagers.

Parmi les nombreux sujets du jour, le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, a été présenté avec le constat décevant de la persistance des clichés malgré toutes les campagnes de sensibilisation.

Le rapport sur la politique de la CAPB en faveur du développement durable a été également débattu et de nombreux élus ont évoqué la crise agricole.

### Le 23 mars 2024 :

Les budgets prévisionnels 2024 ont été votés. Le budget principal a été voté pour un montant total de 426 371 080€, dont 274 335 300€ pour le fonctionnement et 152 035 780€ pour l'investissement. Le ratio de désendettement annoncé est de 6,7 ans. Au total, le budget de la Communauté Pays Basque s'élève à 557 millions d'euros : 326 millions pour le fonctionnement et 231 millions pour l'investissement.

- L'eau et l'assainissement, premier poste d'investissement avec près de 95,14 millions d'euros.
- Aménagement territoire, habitat : 21,7 millions d'euros.
- Développement économique, zones d'activités : 19,97 millions d'euros.



- Collecte des déchets ménagers : 15,05 millions d'euros.

Le vote des taux d'imposition a été très juste à cause de l'augmentation proposée : foncier bâti : 2,93 % (+0,14 point), foncier non bâti : 4,06 % (+0,19 point), cotisation foncière des entreprises : 29,91 % (+1,42 point), taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,39 % (+ 0,45 point).

Seules la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,70%) et la taxe Gemapi restent inchangées.

Il est à noter que 1,4 millions d'euros ont été budgétisés pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, via le dispositif d'aide en faveur des « Petites fermes » du Pays Basque (structures ayant un chiffre d'affaire inférieur à 56 000 euros et disposant d'une surface agricole utile de moins de 30 hectares par agriculteur représentent 40% des fermes du Pays Basque) : La CAPB proposera une aide à l'installation de 3000 euros, en complément de la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs de la PAC.

### Le 15 juin 2024 :

La séance a débuté avec le vote à l'unanimité d'une motion condamnant le féminicide qui venait d'avoir lieu à Saint-Jean de Luz.

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés avec des montants de 220,178 millions d'euros en fonctionnement et 108,759 millions d'euros en investissement.

Le règlement local de publicité intercommunal Pays Basque (RLPI) a été mis au débat : le sujet des enseignes lumineuses a été largement évoqué avec le souhait d'une réglementation stricte.

Le schéma développement économique 2024-2030 présentés au préalable dans tous les pôles a été à nouveau soumis à l'ensemble des élus communautaires : certains ont soulevé des sujets pas assez développés comme les échanges transfrontaliers ou le système des coopératives et l'objectif de développement des baux à constructions laisse encore beaucoup de septiques.



## La semaine du climat organisée par la CAPB

La Communauté d'Agglomération Pays Basque organise la 4ème édition de KLIMA, la semaine du climat au Pays Basque du 5 au 12 octobre 2024. Une centaine d'événements auront lieu partout sur le territoire et des soirées thématiques réunissant experts, élus et acteurs engagés se dérouleront à l'Espace Océan à Anglet.

Pour réussir la transformation écologique du Pays Basque, la mobilisation coordonnée des acteurs socio-économiques du territoire et des communes est un axe essentiel.

Le Plan Climat fixe le cap avec pour objectif un territoire neutre en carbone d'ici 2050.

53 actions, déjà engagées à 96%, pour faire Mieux en 2030 :

**Mieux se déplacer :** Le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre est celui des transports : 38% des émissions en 2019. Diminuons-les de 26%.

**Mieux se loger :** Le secteur résidentiel représentait 13% des émissions en 2019. Diminuons-les de 24%.

**Mieux produire et consommer :** Diminuons la consommation d'énergie, tous secteurs confondus de 16% et doublons la production d'énergies renouvelables, de 14 à 30%.

**Mieux valoriser nos écosystèmes et préserver nos ressources :** 25 millions de tonnes de carbone sont stockées dans les sols et dans la biomasse aérienne (forêts et haies) du territoire. Maintenons la capacité de séquestration carbone du territoire, pour capter 35% des émissions annuelles.

Un formulaire recensant tout un panel d'actions concrètes est en ligne sur le site internet de la Communauté d'Agglomération afin de créer une

vraie dynamique et d'engager les acteurs dans la durée : [https://bit.ly/Plan\\_Climat\\_Pays\\_Basque](https://bit.ly/Plan_Climat_Pays_Basque).

Des communes, des entreprises, des associations et des collectifs de citoyens jouent déjà le jeu. Tout le monde est bienvenu sur le terrain de la lutte contre le changement climatique. Pas question de perdre ce match !

Programme à venir : [communaute-paysbasque.fr](http://communaute-paysbasque.fr).



## Euskal Hirigune Elkargoa

*Euskal Hirigune Elkargoa hiru aldiz bildu da 2024 urte hastapen hontan :*

- Otsailan, aurrekonduen norabideak bozkatuak izan dira, eztabaida ainitzekin :kritika gehienak imosen zergak emendatzea bai eta herri elkargoaren funtzionamendu fresen goiti joaitea bi gai horier buruz joan dira. Hautetsi batzuek hautuzko eskumen kontra agertu dira horien gustua salatuz (horietan Amikuzeko kirol zelaiak sartzen direnak). Aurrekonduez arduratzen den lehendari ordeak punduz pundu erantzun du, azalduz emplegu berri gehienak ura eta ondarkinen eskumenen segurtatzeko sortuak izan zirela. Gai guzien arten, emazte eta gizonen arteko berdintasunaren 2023ko txostena aurkeztua izan da, azpi marratuz sensibilizazio kanpainak ez zutela oraino eragin handirik bereziki gazteen artean. Euskal hirigunearen garapen iraunkorraren txostena aurkeztua izan eta laboratxaren krisia azkarki aipatua izan da.
- Martxoan 2024ko aurrekonduek bozkatuak izan dira : orotarar 557 milioi euro, 326 milioi funtzionamenduarentzat eta 231 milioi inbertsioen segurtatzeko. Aurrekonduek nagusiarekin beste 11 aurrekonduek bozkatuak izan dira, jakinez uraren kudeaketak gehiena

hartzten duela 95 milioi euroekin, etxe bizitzak garatzeko 22 milioi, ekonomia sustatzeko eta lan eremuek 20 milioi, eta 15 milioi euro behar direla ondarkinen biltzeko... Haatik, zergen bozkatzeko mementoan, emaitza tinkia agertu da heien emendatzea ez baita ez baita untsa onartua izan : ondarkinen eta Gemapi tatsak salbu beste guziak emendatu dira. Laborantxa ttipien laguntzeko, 1,4 milioi euro aurrekonduek ezarriak izan dira : 3000€ko diru laguntza emana izanen da laborantxa ttipi batean plantatzen den edozoini.

- Ekainean, emazteer egin bortizkeriaren kontrako mozio bat bozkatua izan da aho batez Donibane Lohizuneko gertakarien ondotik. 2023ko konduek onartuak izan dira, 220 milioi euro funtzionamenduko eta 108 milioi euro inbertsioen segurtatzeko. Euskal herri osoko publizitatearen kudeatzeko araudia eztabaidatua izan da : argizko idazkunak hurbiletik zaintzeko eta mugatzeko denen nahikeria agertu da. 2024-2030 arteko ekonomiko garapenaren eskema aurkeztua izan da : batzuentzat kooperatibak edo mugaz bestaldeko harremanak ez dira aski agertzen eta eraikitzeko molde berria eremu erosi gabe eztabaida frango sortu ditu.

### Euskal hirigune elkargoak Klima astea antolatzen du

*2024ko urriaren 5tik 12rat, aste berezi bat iraganen da ehun bat gertakariekin.*

*Angeluko itsasoaren espazioan klima aldaketa aipatzeko gaualdiak antolatuak izanen dira, aditu, hautetsi eta gai horien inguruan inplikatzeko diren eragile batzuekin.*

*Euskal Herriko ekologi bihurtzea untsa hartzeko aktore guzien mobilizazioa beharrezkoa da.*

*Bozkatua izan den Klima planak helburuak finkatu ditu eta ekintza frango bidean dira : mugikortasuna, etxe bizitzaren hobetzea, energien xahutzea tipitzea.*

*[https://bit.ly/Plan\\_Climat\\_Pays\\_Basque](https://bit.ly/Plan_Climat_Pays_Basque) wegunean, herriek, enpresek edo elkarteek galdezketak bat betetzen ahal dute, azalduz klima aldaketari buru egiteko zer egiten duten.*

*Denen artean, partida hori ezin da galdu !*



## PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Elkarteen Xokoa

#### Association artistique

### ARTIZAR

#### (DESSIN-PEINTURE)

La reprise des ateliers collectifs pour adultes s'effectuera à partir du lundi 16 septembre 2024.

Ils s'adressent à tous publics, même débutants, de septembre à juin sauf vacances scolaires, au premier étage de la mairie d'Aicirits. Des créneaux horaires sont proposés en journée et en soirée et ajustés au mieux selon les demandes lors des inscriptions.

Sur rendez-vous, des cours particuliers, s'adressant aux enfants et aux adultes, sont également proposés. Nous étudions ensemble avant de commencer un projet entièrement personnalisé et évolutif.

Durant l'année, des mini stages à thème seront organisés.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à joindre Chantal (06 82 96 28 96 / [as.artizar@neuf.fr](mailto:as.artizar@neuf.fr)) pour des précisions et pour connaître les conditions tarifaires.

Certains horaires étant adaptés en fonction des inscriptions, aussi nous vous invitons à prendre contact assez tôt.

Avant tout engagement financier, les personnes intéressées pourront venir voir si les ateliers leur conviennent.

Bonne rentrée à tous.

Association Artizar.



## CHATEAU DE CAMOU

### Gamueko Jauregia

Le 13 avril 2024 l'association Gamueko Jauregia tenait son assemblée générale présidée par Annie Chohobigarat.

Le rapport d'activité de l'année souligne une fréquentation stable. Environ 450 visiteurs ont franchi les portes du château. Le succès des Journées du Patrimoine sur le week end du 16/17 septembre 2023 comme chaque année ainsi que le concert du groupe Nekez Ari qui accueillait un public enthousiaste.

Le bilan financier positif s'explique par des frais de fonctionnement minimes (frais journées du patrimoine, frais de fonctionnement, achat de téléphone portable pour l'association etc.) et des recettes stables grâce à la contribution fidèle des adhérents et à la subvention communale.

La satisfaction des visiteurs est générale. Afin d'améliorer la compréhension des visites, des panneaux explicatifs ont été posés auprès de chaque maquette présentée dans la salle au 1er étage. Il est important de souligner l'intérêt plus particulier pour ces inventions des ingénieurs de la Renaissance. (Léonard de Vinci - Francisco di Giorgio).

Pour cette année 2024 les visites se poursuivent. Les tarifs restent inchangés : 4€ par personne, 2€/enfant pour les groupes scolaires et 3€ pour les groupes de plus de 20 personnes. Une formule entrée + apéritif est proposé pour les groupes à 5€.

**Un temps fort sur le second semestre avec les Journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre 2024.** Des visites gratuites sur ces

deux journées se feront de 14h à 18h le samedi et de 14h à 17h30 le dimanche. Cette journée se clôturera par un concert pop folk à l'église avec la chanteuse interprète Julie ROUAULT. Julie nous présentera certaines de ses compositions mais également des chants connus en français, en basque et en Anglais. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment.

Pour 2025 les membres de l'association souhaitent aménager le dernier étage du château. Ils réfléchissent également à proposer de nouvelles animations notamment en exposant des photos sur la vie à Aicirits Camou Suhast autrefois.

Si vous possédez quelques trésors dans vos tiroirs merci de les faire parvenir à Annie Chohobigarat (07 71 59 70 50 ou par mail à [gamuekojauregia@gmail.com](mailto:gamuekojauregia@gmail.com)) Les photos vous seront rendues après les avoir scannées.

De plus l'association recherche des membres actifs. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez vous investir à nos côtés.

Avant de clôturer ces quelques lignes l'ensemble du Conseil d'Administration a une pensée émue pour nos amis, Juliette SUPERVIELE, trésorière ainsi que Jean-Louis MIREMONT, secrétaire depuis la création de l'Association Gamueko Jauregia. Tous les deux ont été des bénévoles engagés et fidèles dans l'association. Au nom de tous, nous exprimons à l'ensemble de leurs familles, à leurs amis proches, toute notre affection et tout notre soutien.

## FOYER RURAL DENENA

### C'est la reprise des activités pour le Foyer Rural Denena :

- Cours de gymnastique, dispensés par Olivier Razimbaud, tous les mercredis, à 20h30, dans le hall de la salle Xilokan ; venez nous rejoindre le mercredi 11 septembre, le premier cours est gratuit.
- Après-midis récréatifs de nos aînés, tous les mardis, à 15h, au Foyer Denena : jeux de société, jeux de cartes avec une petite pause-goûter. Chaque premier mardi du mois, repas mensuel à l'auberge.
- Le tournoi de pétanque sur le boulodrome suit son cours.
- Les bénévoles de l'aide aux devoirs vont reprendre la route des écoles en octobre.
- L'atelier de couture « arts et aiguilles ».
- La prochaine sortie d'automne en bus, les cours d'espagnol et d'anglais, le kantaldi... surveillez bien votre boîte aux lettres, nous passerons vous distribuer ces informations très vite.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Chantal au 06 60 72 53 89, Dany au 07 81 57 99 41, Pascale au 06 18 79 78 99.

### Quelques photos des animations du premier semestre 2024

- **Vendredi 8 mars 2024** : repas chez Oliv' dans le cadre de la journée de la femme : 50 participantes.



- **Samedi 23 mars** : promenade digestive autour du lac de Saint-Pée sur Nivelle et visite de la Noisette Basque à Senpere : un verger de plus de 3 hectares de noisetiers bio avec 40 participants très attentifs.



- **Mercredi 26 juin** : repas de cohésion de la gym avec notre prof Olivier, à Masparraute.



- **Samedi 6 juillet** : sortie dans les Landes avec 42 participants : le moulin de Bénèse les Dax et le musée de l'hélicoptère à Dax.



## Jean-Louis Miremont nous a quittés.

Qui ne connaissait pas Jean-Louis dans notre village ? Elu président du Foyer Rural à sa création en 1975, puis à nouveau de 2003 à 2014, il aura donné beaucoup de son temps à la vie associative.

Investi dans l'association Gamueko Jauregia depuis de nombreuses années, il était aussi à l'origine de la création de la chorale Denena Kantuz.

De plus, il a effectué un mandat d' élu municipal.

De part son métier d'enseignant, il savait être à l'écoute des autres, se rendre disponible, animer des réunions. Il avait d'autres passions : le vélo, la pelote, l'équitation.



C'était aussi un père, un grand-père attentionné aimant recevoir et rendre service.

Rattrapé par la maladie, il a dû interrompre ses nombreuses activités pour se soigner, mais la maladie a vaincu.

Au nom du Foyer Rural, nous le remercions pour tous les services rendus et nous penserons tout particulièrement à lui à l'occasion des 50 ans du foyer en 2025.

Nous n'oublierons pas les bons moments passés en sa compagnie.

Ses amis du Foyer Rural.



## Le Foyer Rural Denena est triste

Chère Juliette,

La maladie a vaincu. Pourtant, depuis octobre dernier où nous avons appris que tu ne viendrais pas avec nous à la sortie à Jaca, tu t'es battue, tu me disais que tu ne te sentais pas malade la dernière fois que je t'ai parlé au téléphone, mais que c'était long. Je t'avais même répondu, maladroitement peut-être, que tu avais le temps de te remettre tranquillement pour être présente « en forme » pour la fête des 50 ans du Foyer Rural prévue en 2025.

Que dire de Juliette, notre Présidente depuis 2014 : toujours souriante, la joie de vivre, rendre service, des idées de sorties, du peps, chanteuse à la chorale Denena Kantuz, comédienne au sein de la troupe du Foyer, marcheuse, danseuse lors de nos « Thé-dansant », joueuse de mus et de belote, guide touristique lors de nos sorties en bus, élève sérieuse aux cours d'espagnol et d'anglais, joueuse de pétanque, et je dois en oublier... Une autre idée géniale de Juliette : regrouper chaque année dans un album photo des souvenirs de toutes les activités de l'année écoulée. Heureusement, nous pouvons les parcourir pour revoir ton beau sourire.



C'était un plaisir d'assister à chaque réunion du conseil d'administration, convoqué par un petit mail de Juliette, et de constater que l'ordre du jour était soigneusement construit, chacun pouvant donner son point de vue. C'est ce qui permet à notre Foyer d'être dynamique, innovant et attractif.

Les fêtes de St Palais avaient une saveur particulière cette année, surtout, lors du Tout Roule. Heureusement que l'an dernier, nous avons bien rigolé, toute l'équipe du Foyer, autour de notre char et les cartons représentant toutes les activités proposées par le Foyer. Tout le monde s'était beaucoup investi.

Depuis que tu étais « retraitée », tu étais très impliquée dans notre village. Qui ne connaissait pas Juliette Superviele.

De là-haut, tu continueras à nous guider, j'en suis sûre.

Tu nous as montré le chemin, Juliette, MERCI, et à nous de le poursuivre.

Le Foyer Rural est plein d'espoir.

Chantal  
(membre du bureau)

## COMITÉ DES FÊTES

En cette première partie de 2024, nous avons organisé un barbecue au château de Camou entre jeunes du comité des fêtes pour faciliter l'intégration des nouveaux.



De plus, en avril nous avons eu le plaisir de courir pour korrika au nom du comité.

Le jeudi 9 mai, jeudi de l'ascension, nous avons eu le plaisir d'organiser un repas des villageois à Suhast précédé par la messe. Le beau temps et la bonne ambiance étaient présents.

Pour la deuxième partie de l'année, la messe à Camou aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre à 11h et les fêtes d'Aicirits à partir du 2 novembre jusqu'au 11 novembre.

Vous retrouverez le détail des festivités dans vos boîtes aux lettres d'ici quelques semaines. Nous solliciterons par ailleurs la générosité des villageois lors des traditionnelles tournées des maisons. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des manifestations que nous pourrions

organiser. C'est grâce à vous villageois que nous pouvons conserver et perpétuer la vie du village. D'autre part, une fois n'est pas coutume, nous invitons chaque jeune à partir de 16-17 ans à nous rejoindre. Nous ne pourrions continuer à organiser les fêtes que si de nouveaux membres continuent à nous rejoindre. Il s'agit d'organiser les fêtes, d'aider à servir pendant les fêtes et c'est un bon moyen d'apprendre à se connaître entre jeunes du village. Pour toutes questions ou pour exprimer votre volonté d'entrer au comité, ils peuvent contacter nos co-présidents : Xabina (06 73 45 75 37) et Mathieu (06 29 77 59 48).

*2024 hasi dugu Gamueko gazteluan bazkari batekin komiteko kide berrien integratzeko. Gainera korrikaren kari kilometro batez lasterka arizan gira komitearen izenean. Segitu dugu maiatzaren 9an Zohaztiko pestekin. Lehenik meza eta gero herritarren bazkaria iragan dira aro eta giro goxo batekin. Urtea segitzeko irailaren 1ean Gamueko meza izanen da 11etan. Bukatzeko Aiziritzeko pestak azaroaren 2a eta 11a artean iraganen dira.*

*Ondoko asteetan, zuen gutun huntzietan atxemanen duzue egitaraua. Bestalde herritarren etxeetan pasatuko gira usaiako etxe kurriendako. Espero dugu manifestazio desberdin horietan jende anitz atxemaitea. Zueri esker, herriko biziak irauten du ! Azkenik, urte guziz bezala, 16-17 urteetako gazteak komitean sartzea gomitatzen ditugu. Besta guzi hauek segitzen ahalko dute, bakarrik kide berri batzu ekipan sartzen badira ! Bestak antolatzen ditugu bainan badakigu ere, elgar atxemaiten gualdi eta ateraldien egiteko. Gazte batzu interesatuak badira, lehendakariak deitzen ahal dituzte : Xabina (06 73 45 75 37) eta Mathieu (06 29 77 59 48).*